
Structure économique des communes, reproduction, consommation

par Nicole Tabard*

La morphologie socio-économique du lieu d'habitat est proposée ici comme facteur explicatif des comportements des ménages et, en particulier, de leur consommation. Ainsi, aux caractéristiques individuelles qui fondent la plupart des analyses de comportement : revenu, profession, taille de la commune... on oppose ici un mode de repérage des ménages dans une structure, reproduisant les relations de domination-surbordination entre villes et communes.

Les communes de résidence sont spécifiées par leur profil socioprofessionnel et analysées sous cet angle. Il en ressort une représentation organisée de l'espace, instrument quantifié utilisé ici à deux fins. D'une part il permet de comprendre les processus à l'œuvre dans cette organisation même; une telle problématique est à ce titre une contribution à l'analyse du système urbain et du développement spatial inégal. D'autre part, comme nouveau « code des catégories de communes », il sert à comparer des pratiques économiques des ménages.

Tout d'abord, on cherche à montrer que la notion d'espace économiquement structuré est pertinente pour expliquer les phénomènes de consommation.

Ensuite, on tente de mettre en évidence comment la morphologie socioprofessionnelle de l'espace contribue à la reproduction sociale : rôle de certaines catégories dans le développement de l'habitat périphérique, relation entre la fixation de la main-d'œuvre peu qualifiée et le dépeuplement ou le déclin économique.

Enfin, on étudie les différences de comportement des ménages selon les types de commune. Les disparités renvoient aux inégalités d'équipement et d'infrastructure des collectivités. Elles opposent les ménages selon le niveau de socialisation de la consommation : allant de l'attitude autarcique à l'intégration marchande [1].

L'espace, médiation privilégiée entre production et consommation

La consommation est, à revenu égal, très différente selon les *classes sociales* et très dépendante du *degré d'urbanisation*. Ces deux facteurs ont été étudiés indépendamment jusqu'ici, alors qu'ils sont étroitement liés. En 1975, les ouvriers spécialisés représentent 20 % des chefs de ménages non agricoles habitant les communes rurales et 10 % de ceux vivant dans l'agglomération parisienne.

En revanche, il y a 3 % de chefs de ménages cadres supérieurs dans le premier type d'habitat et 11 % dans le second. Ce constat fonde notre problématique. Ce qui est considéré comme comportements populaires serait donc mêlé de ruralité. Les pratiques distinctives des classes bourgeoises incorporeraient de la distance au sens concret de l'éloignement spatial : distance aux classes moyennes et ouvrières, proximité aux équipements et services.

Ouvriers et employés sont deux classes assujetties au « choix du nécessaire » [2]. Cependant, leurs

* Nicole Tabard est directeur de recherche au CNRS et responsable au CREDOC de l'équipe « Méthodologie des pratiques économiques et sociales ».

pratiques s'opposent. Elles obéissent, pour les premiers, au « principe de conformité, seule norme explicite du goût populaire » [2] : goûts alimentaires, sens de la réjouissance et de la fête. Les pratiques des seconds s'apparentent à celles de la petite bourgeoisie, particulièrement en ce qui touche la « symbolisation de la position sociale ». Or, les ouvriers et les employés occupent des positions différentes dans l'évolution du système productif et son empreinte dans l'espace. La clôture et la relégation spatiale des couches populaires contribuent à la production de logiques de conformité. Dans ces conditions la diversité des cadres de vie façonne les pratiques culturelles, scolaires et participe ainsi à la constitution des positions sociales [3].

Ainsi certains auteurs [4] soulignent la spécificité de l'alimentation paysanne quel que soit le niveau de vie : « l'alimentation des couches supérieures de la paysannerie constitue plus une variante réussite et accomplie de l'alimentation paysanne qu'une imitation de l'alimentation dominante ». Cette spécificité découle de la possibilité d'auto-consommation, allant de pair avec de très fortes contraintes de localisation. Ce caractère se transmet aux générations suivantes comme en témoignent les différences analysées par ces auteurs entre ouvriers d'origine ouvrière et ouvriers d'origine paysanne. Dans leurs pratiques alimentaires, ces derniers sont plus proches du monde paysan. Cela ne tient pas seulement aux plus grandes capacités (héritées) d'autonomie par rapport au domaine marchand; la proximité au monde rural des ouvriers d'origine agricole n'est pas que sociale et économique; elle est aussi spatiale. Hétérogène, la classe ouvrière tend à se diversifier encore avec le déclin et la transformation de l'agriculture. Corrélativement, certaines fractions émigrent vers des aires industrielles, tertiaires. On verra plus loin le rôle des catégories techniciennes dans la réappropriation de l'espace rural et la transformation des modes de consommation, des styles de vie qui en résultent.

Le rôle prééminent du statut social

On admet que ces transformations partent du haut de l'échelle sociale et se diffusent de proche en proche. Les logiques que nous avons mises à jour confortent cette thèse, à première vue : les consommations les plus dépendantes du revenu sont aussi les plus dépendantes du statut social, qu'il s'agisse de biens et services marchands ou non marchands. On entend par statut social un résumé statistique des critères de position dans l'échelle sociale, profession et instruction intégrant l'hérédité et l'alliance. Les élasticités de consommation par rapport au statut et au revenu aboutissent à la même hiérarchie des biens et services de consommation. Mais les premières sont plus importantes que les secondes, comme s'il y avait anticipation de la part des catégories de statut élevé, à revenu égal [5].

Cependant, les biens et services les plus inégalement distribués à un instant donné, les plus élastiques, ne sont pas toujours ceux qui se diffusent le plus rapidement au fil des années. Si l'influence du statut social est systématique, cela tient à l'ambiguïté de cette notion, laquelle incorporant des différences de localisation, amplifie un aspect de la différenciation sociale, celui qui procède de l'étanchéité entre classes ou fractions. Autrement dit, cette voie de recherche n'est pas pertinente pour comprendre les phénomènes de diffusion et donc l'évolution de la consommation; l'analyse des formes d'appropriation de l'espace doit précisément contribuer à reconnaître un « itinéraire » des transformations des modes de vie et à repérer les agents de ces transformations.

Domination/dépendance des communes

Le concept de *structure socio-économique spatiale* est central dans notre problématique. Il est entendu comme l'empreinte dans l'espace des rapports de production, de la division spatiale du travail, comme l'inscription territoriale des inégalités et des forces les produisant. On s'intéressera autant aux processus de polarisation économique régionale, à l'origine des hiérarchies entre communes, villes ou bassins d'emplois, qu'aux phénomènes de ségrégation sociale locale, infra-communaux. Socio-économiquement décrit, l'espace est regardé ici comme un champ de médiation entre le système productif et la consommation, comme un canal privilégié aisément objectif et quantifiable, par lequel passent les mécanismes de reproduction des positions, les déterminations les plus fondamentales des pratiques.

Avec des approches très différentes, relevant de disciplines également très différentes (surtout la géographie et la géographie économique), ces processus ont été fréquemment étudiés. On sait que les transformations progressives du système de production (diminution de l'agriculture et des métiers indépendants, progression du tertiaire) ne se sont pas accompagnées d'un exode vers les grands centres qui aurait entraîné une « uniformisation » de l'espace urbain. La décentralisation et la sous-traitance du travail d'exécution conduisent à une fixation de la main-d'œuvre moins qualifiée, dans les zones périphériques. Quelques pôles économiques en expansion drainent une fraction des travailleurs des secteurs traditionnels en déclin. Mais surtout, ces pôles tendent à retenir les activités modernes, les secteurs produisant les biens d'équipement et les centres de décision, donc la main-d'œuvre la plus qualifiée [6]. Lorsqu'il y a décentralisation au profit de régions moins développées, celle-ci se fait au prix d'un accroissement de la polarisation des emplois sous l'angle qualitatif : les centres de décision demeurent dans les pôles de domination économiques; les emplois peu qualifiés sont créés dans des

unités de production dépendantes des décisions prises ailleurs.

De 1958 à 1976 les sièges sociaux des 500 premiers groupes français et entreprises ne se sont déplacés qu'au profit de la région parisienne : Ile-de-France, 375 sièges en 1958, 388 en 1976; Bassin parisien : respectivement 17 et 28 sièges; autres régions : 108 et 84 sièges respectivement [7]. La domination de Paris croît; une manifestation de ce processus est l'augmentation de la main-d'œuvre qualifiée à la périphérie du Bassin parisien, plus rapide qu'à l'extérieur de cette région et, corrélativement, sa diminution vers la capitale.

La polarité économique de Paris s'accroît

L'évolution selon les régions de la catégorie : « ouvriers spécialisés, manœuvres, gens de maison, personnel de ménage », entre les recensements de 1968 et 1975 est particulièrement éloquente :

	%
Paris	- 31
Ile-de-France sauf Paris	- 3
Bassin parisien sauf Ile-de-France	+ 13
France sauf Bassin parisien	+ 4

Les zones périphériques du Bassin parisien jouent de plus en plus le rôle de bassin de main-d'œuvre vis-à-vis de l'Ile-de-France et surtout de Paris.

Rhône-Alpes commande, en 1971, 32 451 emplois industriels extra-régionaux¹; l'Ile-de-France en commande 1 326 000. L'Ile-de-France commande en tout 54,5 % du total des emplois industriels français, alors que 25,7 % de ces emplois sont situés dans cette région. Rhône-Alpes vient donc loin derrière Paris, comme pôle économique.

Cette concentration des états-majors ne concerne pas seulement les groupes industriels, mais de façon corollaire, les banques dont ils dépendent pour le financement de leurs investissements, avec la création d'une cité financière à Paris [8]. La décentralisation se fait, en quelque sorte, par une inscription dans l'espace des processus de « déqualification-surqualification » [9]. Ce processus permet, plus que les aides de l'Etat ou des collectivités locales, la création d'entreprises mobilisant, dans certaines régions, une main-d'œuvre peu rémunérée [10]. La décentralisation peut s'étendre au travail de conception lui-même s'il est soumis à cette logique de déqualification relative : aux banques et assurances, aux chèques postaux [8].

La croissance du secteur tertiaire s'opère de la même façon que celle des emplois industriels, par polarisation et prolétarianisation de certains emplois (de plus en plus féminisés); les modes de développement du tertiaire n'annoncent pas l'avènement de la société post-industrielle postulée par la « théorie

des trois âges » de Colin Clark, où tous accéderaient à des emplois intéressants, non manuels, après le dépassement des phases agricoles puis industrielles [11].

Bien que très diversifiées, les recherches concernant le système urbain et la dynamique spatiale demeurent complètement séparées des travaux sur la consommation et les pratiques économiques des ménages. L'originalité de notre problématique est de les articuler, plus précisément de subordonner les pratiques à l'expression la plus concrète de la division du travail : la structure socio-économique de l'espace.

Il n'y a pas, à notre connaissance, de recherches sur l'articulation entre la position des ménages dans les rapports de production, *vue à travers l'inscription dans l'espace économiquement structuré*, et leurs pratiques économiques et sociales. Les recherches les plus proches de cette démarche sont celles menées au Centre de Sociologie Urbaine par Monique Pinçon-Charlot et Paul Rendu [12]. Ces auteurs ont organisé les localités en fonction de leurs ressources en équipements collectifs : densité, diversité, capacité d'accueil et accessibilité. Cette structure d'offre est mise en relation avec la composition sociale des lieux d'habitat : permettant ainsi une analyse des inégalités d'accès aux équipements. On fait l'inverse ici : l'espace est organisé en fonction de la morphologie sociale, celle-ci étant regardée comme le résultat de forces s'exerçant en amont des logiques d'équipements collectifs, et à plus forte raison des pratiques individuelles.

D'autres travaux ont été réalisés à la frontière de la sociologie du travail et de la sociologie urbaine [13], sur la politique de gestion de la main-d'œuvre de certaines entreprises et les caractéristiques de cette main-d'œuvre [14], sur les stratégies de fixation des ouvriers très qualifiés, tel le cas de Wendel [15].

Cependant, les transformations du système productif de plus en plus intégré, la politique de l'Etat (logement, équipement, transports), la généralisation des formes précaires d'emploi, etc., altèrent la lisibilité d'une relation directe entre les politiques de gestion de la main-d'œuvre, de mobilisation différentielle des catégories de travailleurs et de leurs modes de vie.

Les formes de production paraissent de moins en moins diversifiées, ce qui reviendrait à dire que la consommation dépend progressivement du mode de production dominant. Toutefois, le chômage ou la précarisation de l'emploi devraient avoir pour conséquence un retrait par rapport à la dépendance marchande. Ils pourraient aboutir à de nouvelles formes de production domestique

1. Ces chiffres sont publiés par Vincent Bricquel (1982) : « Dépendance et domination inter-régionales ». *Economie et statistique*, n° 150, décembre.

dans des aires intégrées à la consommation socialisée, ou impulser des modes d'appropriation spécifiques de l'espace. Certains des résultats présentés montrent l'intérêt de la notion d'inscription spatiale pour décrire les formes de production dont dépendent les pratiques de consommation locales :

— Ainsi en est-il de la relation entre la localisation périphérique de la frange inférieure de la classe ouvrière et la plus grande indépendance de celle-ci vis-à-vis de la consommation marchande. Une partie de cette consommation est assurée par la production domestique; ces situations ne dérivent pas d'une inégalité entre régions, mais se lisent au niveau local.

— Les formes de développement périurbain, habitat de fractions plutôt techniciennes des couches moyennes, n'ont rien à voir avec le type précédent de localisation périphérique. Très peu liées au commerce traditionnel, elles peuvent conduire à une dépendance plus grande au système marchand et aux formes de production intégrées, par le biais des réseaux de distribution modernes.

— L'inégalité des salaires est une composante des mécanismes de polarisation. La notion de *temps* s'impose dans les zones à rémunération plus élevée. Le temps est valorisé, le découpage temps de travail — temps hors travail devient codifié et les activités hors travail dépendent de plus en plus de la production marchande.

Morphologie sociale de l'espace et reproduction des inégalités

Il sera peu question de géographie ici. L'analyse qui suit d'une typologie socioprofessionnelle des communes diffère des travaux utilisant les mêmes techniques qui visent à hiérarchiser les villes en les repérant dans un système de dépendances fonctionnelles. On s'intéresse ici à déceler, dans les distances et proximités spatiales entre classes sociales, des régularités, des logiques, sans chercher à identifier des régions ou des villes précises. L'objectif ultime de ce programme est d'élaborer une théorie des déterminations structurelles de la consommation. Bien que les matériaux utilisés pour cette phase soient peu adaptés, on trouvera dans les résultats qui suivent des composantes fondamentales à la problématique de la production et de la reproduction des inégalités. La typologie analysée ici est construite en fonction des différentes professions des résidents des communes en 1975². Aucune autre information n'a été utilisée. Ce préliminaire s'impose, car, a posteriori, on

trouve des inégalités et disparités entre les types de communes qui dépassent largement le contexte professionnel; en particulier, ils diffèrent d'une part selon leur rythme de variation démographique lorsqu'on compare leurs populations à différents recensements; d'autre part ils diffèrent selon leur excentricité : certaines se composent surtout de villes centres, d'autres de communes périphériques, si l'on en juge par les disparités observées entre les taux de migrations alternantes.

L'application des techniques d'analyse des correspondances et de classification aux profils professionnels des 36 000 communes conduit à regrouper celles-ci en 35 types, répartis en quatre sous-ensembles.

● *Les communes minières et littorales* : elles comptent au moins 4 % de chefs de ménage « mineurs marins-pêcheurs »; elles représentent 4 % de la population totale au recensement de 1975, 3 types de communes.

● *Les communes agricoles* : elles comptent au moins 19 % de chefs de ménages exploitants, salariés agricoles ou anciens agriculteurs, ou ont moins de 300 habitants; elles représentent 21 % de la population, 13 types de communes.

● *Les communes non agricoles* : moins de 5 % des ménages résidents vivent de l'agriculture; ce sont presque toujours des communes urbaines et on les désigne souvent ainsi par raccourci; elles représentent 59 % de la population, 10 types de communes.

● *Les communes intermédiaires* : ce sont celles qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes, soit 16 % de la population, 9 types de communes.

Entre ces quatre sous-ensembles, la différence du nombre moyen d'habitants est considérable : la moyenne varie de 200 à 700 habitants pour les 13 types agricoles, de 900 à 3 600 habitants pour les 9 types intermédiaires, de 13 000 à 55 000 pour les 10 types urbains, de 700 à 3 000 pour les trois types miniers-littoraux.

Dans ce qui suit, on développera quelques résultats montrant combien l'inscription spatiale est importante pour comprendre la formation des

2. Les données utilisées sont celles du recensement de la population de 1975.

La construction pâtit du caractère trop agrégé des nomenclatures. Les catégories professionnelles sont les catégories classiques encore utilisées au recensement de 1975 : 26 postes correspondant à des groupes quelquefois trop hétérogènes tels que les ouvriers qualifiés, les techniciens et cadres-administratifs-moyens; au contraire, des petits groupes sont mieux spécifiés : le clergé, les gens de maison et personnel de ménage, les artistes.

Le découpage géographique est la commune; cette unité est peu pertinente pour les villes moyennes ou grandes, escamotant une grande partie des phénomènes de ségrégation sociale locaux. Trois villes seulement sont subdivisées : Paris selon les quartiers, Lyon et Marseille selon les arrondissements.

inégalités et les processus de pauvreté. On insistera en particulier sur les logiques qui rendent lisible l'éclatement de la classe ouvrière dans l'espace : relégation des populations non qualifiées dans des zones en déclin, à population relativement âgée, relation entre la croissance des communes et la qualification ouvrière, émergence de filières techniques comme acteurs du développement périphérique.

La composition professionnelle des types de communes est liée à leur évolution démographique

La croissance démographique est maximum, + 8,6 % par an de 1968 à 1975, dans l'un des types de communes de l'ensemble intermédiaire, « habitat périphérique à statut élevé ». En revanche, le dépeuplement (- 1,8 %) affecte le rural profond, qu'il soit en perte de vitesse ou connaisse une agriculture active. Il touche aussi les centres villes les plus huppés (Paris-Ouest avec - 2 %) (tableau 1).

Derrière les communes agricoles, bien des diversités

Les communes agricoles ne s'identifient pas aux communes rurales³ classiques : si presque toutes en font partie (98 %), la réciproque n'est pas vraie puisque 14 % des communes rurales n'appartiennent pas à l'ensemble des communes agricoles. Ces dernières sont les plus hétérogènes sur le plan des *transformations démographiques*. On y trouve, entre autres, les communes qui se dépeuplent le plus rapidement : comme on s'y attend, ce sont celles qui comptent la plus forte proportion de chefs de ménages agricoles (70 %). Mais le déclin n'est pas toujours fonction du poids de l'agriculture. Les communes à 30 % agricoles⁴ sont de deux sortes :

- Les unes en déclin démographique se caractérisent par une forte proportion de retraités et d'ouvriers peu qualifiés. Parmi celles-ci, celles dont la démographie résiste le mieux sont les pôles ruraux bien pourvus en petits commerces et artisanat.

- Les autres communes peuvent être considérées comme des espaces en mutation. En particulier, une classe désignée comme « dortoirs pour les salariés qualifiés de l'industrie » est l'un des trois types les plus dynamiques sur les 35 : le rythme de croissance de la population de ces communes s'accélère de recensement en recensement depuis 1936 et leur taux annuel dépasse 2,7 %. Ce sont les seules communes agricoles où les ouvriers qualifiés et contremaîtres sont plus nombreux que les ouvriers spécialisés. Relativement peu dispersées sur l'ensemble du territoire, par rapport aux autres communes agricoles, ces communes « dortoirs » (A211) sont proches des agglomérations importantes et en premier lieu de l'agglomération

parisienne. Près de la moitié sont situées en Ile-de-France ou dans les départements limitrophes. Parmi ces communes « en mutation » figurent aussi des communes agricoles proches de bassins industriels; très ouvrières, elles comptent davantage d'ouvriers qualifiés et de techniciens que les autres.

Deux types de communes agricoles ont en commun d'être très ouvrières, assez qualifiées et en croissance démographique. Ils sont cependant très différents et leur implantation géographique est suggestive : l'un (A213) est moins agricole mais plus âgé, qualifié de « périphérie de bassins industriels anciens », massivement implanté dans le quart Nord-Est du pays. L'autre, désigné comme « périphérie récente de bassins industriels » (A214), est plus agricole mais plus jeune; son implantation est complètement différente : à l'Ouest dans les pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie, régions qui ont connu la plus forte croissance du nombre d'emplois industriels de 1962 à 1970, à l'Est en Alsace, en France-Comté et dans la région Rhône-Alpes qui possède le plus grand nombre d'emplois salariés après la région parisienne.

Curieusement, c'est la catégorie des « artistes » qui fait émerger une forme de mutation particulière des communes agricoles, par le tourisme. Le poids des artistes est maximum dans ce groupe (A212) qui contient, en outre, par rapport aux autres communes agricoles, le plus d'industriels, de professions libérales, de gens de maison. Plus de la moitié des communes de ce type sont considérées comme touristiques d'après l'inventaire communal⁵; un tiers est situé dans les Alpes, des Alpes de Haute-Provence à la Haute-Savoie.

Les communes agricoles dites « en mutation » forment un groupe important : près de 30 % de la population agricole, 6 % de la population totale. Leur croissance démographique semble amorcée depuis longtemps, soit avant 1962. Ce ne sont pas toutes des « communes dortoirs », mais elles comprennent des aires de développement périphérique : les migrations alternantes y sont plus fréquentes que dans le reste des communes agricoles.

3. Les communes rurales sont, en principe, celles qui comptent moins de 2 000 habitants. Certaines communes de moins de 2 000 habitants sont toutefois classées parmi les communes urbaines, il s'agit de celles qui sont incluses dans les agglomérations multicommunales comprenant une population d'ensemble de 2 000 habitants et plus.

4. Dans tout ce qui suit la population agricole correspond à la population des ménages dont le chef a (ou a eu) une profession agricole.

5. Cet inventaire a été réalisé par l'INSEE en 1979-1980, avec la collaboration des mairies de toutes les communes de la France métropolitaine. Voir en particulier Philippe Caille (1984) : « Les équipements de la France », les Collections de l'INSEE, série R, n° 57. Quelques données de cet inventaire ont servi à l'analyse a posteriori de la typologie présentée ici.

TABLEAU 1

Les 35 types de communes

Leur niveau d'agrégation, leur profil professionnel
Leur taux de variation démographique et leur poids dans la population

IDENTIFICATEUR ET DÉSIGNATION DES 35 TYPES DE COMMUNES		Profil professionnel du chef de ménage										Taux annuel de variation de la population			Poids de la population en %												
		Population agricole y.c. Retraités	Indépendants, Professions libérales	Inactifs, Retraités	Cadres supérieurs	Instituteurs, Cadres médico-sociaux	Cadres administratifs moyens, Techniciens	Employés, Autres personnels de service	Maîtrise, Ouvriers qualifiés	Ouvriers spécialisés, Mineurs, Marins	Autres C.S.P.	1936-1962	1962-1968	1968-1975													
COMM. LITTORALES ET MINIÈRES	M1	Non agricoles et actives, minerais de métaux, pêche, (veuves)										0,80	0,34	0,29	16												
	M2	Non agricoles, peu actives, charbon, en crise, (veuves)										1,08	-0,24	-0,88	15												
	M3	Très agricoles										-0,22	-0,47	-0,27	5												
	M														36												
COMMUNES AGRICOLES	Rural profond à 70% agricole (+ clergé) fort déclin démographique	A111	Rural profond en perte de vitesse										689	49	112	4	11	8	18	33	68	8	-0,78	-1,53	-1,75	14	
		A112	Rural profond, agriculture active										687	48	158	5	11	8	15	20	40	8	-0,83	-1,53	-1,77	10	
		A11											688	49	131	4	11	8	17	28	57	8				24	
	Communes à moitié agricoles déclin démographique	A121	Agriculture à bonne rentabilité, céréales, grosses exploitations, salariés agricoles										561	58	193	9	11	13	25	44	72	11	-0,45	-0,88	-1,32	13	
		A122	Agriculture pauvre, retraités										511	69	250	6	10	11	23	38	72	11	-0,86	-1,49	-1,62	20	
		A123	Bassin d'emploi industriel fixant main-d'œuvre rurale peu qualifiée										515	66	151	9	13	15	29	64	128	10	-0,43	-0,85	-0,71	26	
		A12											524	65	196	8	12	13	26	50	95	11				59	
		A1											568	61	178	7	12	12	24	44	85	10				83	
	Communes agricoles en mutation	A211	Communes d'ortoirs pour salariés qualifiés de l'industrie (habitat périphérique)										257	75	189	50	22	57	70	135	128	19	0,19	1,08	2,74	11	
		A212	Proportion maximum d'indépendants - tourisme										253	123	169	39	65	27	94	88	95	48	-0,43	0,69	1,57	1	
		A213	Périphérie de bassins industriels anciens										226	79	236	22	17	34	57	131	184	14	0,11	0,42	0,98	25	
		A214	Périphérie récente de bassins industriels										344	74	161	20	18	31	51	119	172	13	0,81	1,14	0,98	24	
			A21											278	77	198	26	19	37	57	127	169	15				61
		Communes à 40% d'inactifs agricoles ou non, stagnation démographique	A221	Processus avancé du passage agriculture à industrie à main-d'œuvre peu qualifiée										376	86	249	11	14	18	38	69	125	15	-0,35	-0,58	-0,50	23
			A222	Incluses dans bassin d'emploi industriel en fort déclin, la moitié dans Nord-Est, (veuves)										273	67	388	11	13	18	37	69	108	15	-0,61	-0,84	-0,82	13
A223			Pôles d'attraction ruraux										252	111	309	16	17	23	48	78	124	22	-0,24	-0,02	-0,04	19	
A224	Vignes et grande agriculture, population agricole salariée										377	72	251	16	14	22	41	77	110	19	-0,19	-0,07	-0,18	12			
	A22											319	87	296	13	15	20	41	73	119	18				67		
	A2											301	83	252	19	17	28	48	97	141	17				128		
	A											406	74	223	14	15	22	32	76	119	14				211		

		R11	86	103	265	54	34	55	115	114	121	51	0,58	2,34	1,82	14			
COMMUNES INTERMÉDIAIRES	LES PLUS TERTIAIRES ET JEUNES	Habitat périphérique	R121	Habitat périphérique à statut moyen	94	82	198	72	24	88	100	183	137	20	1,00	3,07	4,56	27	
			R122	Habitat périphérique à statut élevé, couronnes Paris, Toulouse, Grenoble, Marseille	105	94	166	210	33	111	81	115	66	23	0,96	3,29	8,62	1	
			R12		94	83	197	78	24	89	99	180	134	20					28
			R1		91	90	221	69	28	77	105	156	129	31					42
	LES PLUS OUVRIÈRES ET LES PLUS INACTIVES	Communes à forte proportion d'inactifs	R211	Gros centres ruraux, pôles administratifs et commerciaux, faibles migrations alternantes	88	108	322	37	24	45	92	121	137	25	0,49	1,82	1,30	23	
			R212	Inactifs, retraités, secteurs industriels peu dynamiques	138	96	354	20	15	29	54	122	156	18	0,09	0,39	0,35	12	
			R213	Chefs-lieux de cantons agricoles, artisanat et commerces maxima	145	137	325	25	21	32	70	95	129	22	0,17	0,97	0,69	16	
			R214	Le moins d'actifs, secteur peu dynamique, proche des communes minières (Nord-Est), (veuves)	112	73	397	19	16	31	51	120	161	19	-0,05	0,12	0,08	9	
				R21		117	108	241	27	20	36	72	114	142	22				60
		40 % de chefs de ménages ouvriers	R221	Habitat périphérique ouvrier, passage agriculture vers industrie et services	100	84	245	32	20	49	73	186	195	17	0,63	1,53	1,71	41	
R222			Industries anciennes (textiles) à main-d'œuvre peu qualifiée	103	74	299	19	14	29	51	146	254	11	0,16	0,30	0,40	15		
			R22		101	81	260	28	18	43	67	175	212	15				56	
		R2		110	96	250	27	19	39	70	142	174	19				116		
		R		105	94	243	38	21	49	79	146	163	22				158		
COMMUNES NON AGRICOLES (OU URBAINES)	COMMUNES OUVRIÈRES	Les plus ouvrières	U111	Centres urbains de taille moyenne, type sous-préfecture	22	79	295	50	25	64	110	165	164	27	0,67	1,79	1,04	109	
			U112	Communes très ouvrières, actives et peu qualifiées	17	56	265	33	18	58	83	227	230	15	1,04	1,88	1,43	66	
			U113	Communes ouvrières en déclin (comprenant activités minières), (veuves)	16	70	383	34	21	45	81	157	174	19	0,59	0,38	-0,02	23	
			U11		20	71	296	43	22	60	98	184	186	22				198	
		« champignons »	U121	Banlieues des grands centres à population tertiaire et ouvrière peu qualifiée	6	50	209	57	24	97	148	226	161	23	1,58	3,58	2,25	83	
	U122		Banlieues des grands centres à statuts élevés	11	56	207	95	30	115	147	179	118	42	1,60	4,11	3,11	89		
		U12		9	53	208	76	27	106	147	202	139	33				172		
	Dominante tertiaire	U131	Vieux centres urbains importants, (femmes seules), la moitié des préfectures	10	72	328	71	31	74	142	128	114	29	0,47	1,76	0,51	111		
		U132	Banlieues et quartiers ex-populaires des grandes villes, substitution ouvrier par tertiaire	2	62	301	76	25	86	177	133	113	23	0,06	-0,34	-1,22	42		
			U13		8	69	320	73	29	78	153	130	114	27				153	
		U1		13	65	277	63	26	80	131	172	148	27				523		
	COMMUNES « COLS BLANCS » (surtout : Ile-de-France)	U21	Communes d'ortoirs de la banlieue « chic », 1/3 de cadres, migrations alternantes	8	62	195	219	32	138	130	123	66	26	2,14	3,90	3,31	22		
		U22	Rénovation tertiaire en voie d'achèvement	4	71	315	125	35	91	169	95	68	27	0,24	0,07	-0,45	38		
		U23	Paris-Ouest et lieux de villégiature, % gens de maison = % ouvriers qualifiés, (veuves)	3	98	325	187	39	61	151	49	42	44	0,17	-1,37	-2,04	12		
			U2		5	74	287	160	35	97	156	93	63	30				72	
		U		12	66	278	77	27	82	134	161	136	27				595		

Guide de lecture

Ce tableau fournit une présentation synthétique des 35 types de communes construits avec un résumé de leur profil professionnel. Quelques exemples pour guider la lecture : les plus agricoles (A111 et A112) comptent 69 % de leur population appartenant à ce secteur; à l'opposé, le type Paris-Ouest (U23) en compte 0,3 %. Les communes les plus ouvrières (45,7 % d'ouvriers) font partie de l'ensemble urbain (U112), mais le poids des ouvriers spécialisés est maximum (25,4 %) dans l'un des types de l'ensemble intermédiaire (R222). C'est dans l'un des types agricoles (A212) qu'on trouve le maximum d'instituteurs et de cadres moyens médico-sociaux (6,5 %), etc.

C'est cependant dans l'ensemble de communes dit *intermédiaire* que les transformations spatiales semblent les plus rapides. Tous les types de communes sont en expansion démographique, mais à des rythmes différents. Les plus tertiaires, qui sont ici les plus jeunes, voient leur population augmenter à un rythme compris entre 1,8 % et 8 % par an; rythme d'autant plus rapide et accéléré que la population est plus qualifiée. La croissance est faible là où la proportion de retraités dépasse 35 % (tableau 1).

Du petit bourg aux pôles administratifs et commerciaux

Deux ensembles de catégories socio-professionnelles sont spatialement proches : ce sont d'une part les indépendants, et surtout parmi eux les artisans et petits commerçants, et d'autre part les retraités et inactifs de plus de 65 ans, autrement dit les personnes âgées. Ce voisinage fait émerger des types de communes caractéristiques. Dans l'ensemble agricole, ce sont des bourgs, des pôles d'attraction ruraux desservant la population environnante en commerces courants, en permanences administratives (poste ou banque). Dans l'ensemble intermédiaire, ces types comprennent beaucoup de chefs-lieux de cantons, de gros centres ruraux ayant une fonction de polarisation importante et vivant en autarcie (peu de migrations alternantes). Dans l'ensemble urbain, on y trouve bon nombre de sous-préfectures et de préfectures. Ce voisinage entre indépendants et retraités fait ainsi émerger un réseau de vieux centres administratifs et commerciaux locaux provinciaux, de taille différente, disséminés sur tout le territoire. A l'exception des pôles d'attraction ruraux, tous continuent de croître à des rythmes relativement importants (au moins de 0,5 % par an); mais la décélération s'est amorcée depuis 1968 dans tous les cas.

Les communes en déclin : y résident les couches les plus pauvres, les moins qualifiées

On s'attendrait à trouver les pauvres loin des riches s'il s'agissait d'une analyse portant sur les *quartiers* d'une même ville; c'est la perception la plus familière de la ségrégation sociale locale. Ce phénomène est escamoté ici puisque l'analyse porte sur les *communes*; le déséquilibre professionnel entre communes est limité car chacune dispose d'un éventail minimum de fonctions économiques : artisanat, commerces, services, industries. De fait, l'inégalité de distribution des professions n'est pas très grande entre les plus ouvrières et les moins ouvrières des communes⁶. Que des oppositions significatives ressortent à partir de petites variations est d'autant plus révélateur d'une forte structuration socio-économique de l'espace.

La plus significative de ces oppositions intéresse trois groupes sociaux : les classes supérieures et une fraction des classes moyennes (les techniciens), la frange inférieure de la classe ouvrière (les ouvriers spécialisés et les manœuvres) et enfin les personnes âgées. Les classes supérieures sont loin des ouvriers spécialisés; ces derniers sont voisins des catégories les plus âgées, particulièrement des anciens salariés du secteur privé. D'un côté, là où il y a davantage de cadres supérieurs ou de techniciens (graphique 1) le poids des retraités et personnes âgées est faible. A l'inverse la proportion des ouvriers spécialisés est en relation directe avec celle des retraités. Ces deux catégories sont, il est vrai, plus rurales que les autres; ce n'est cependant pas ce qui les rapproche car cette proximité est surtout vérifiée dans les groupes urbain et intermédiaire.

Mais les communes « âgées », celles comptant le plus de retraités, sont aussi celles qui se dépeuplent le plus rapidement. Autrement dit, la frange inférieure de la classe ouvrière réside plus souvent dans des communes en *stagnation démographique* ou en *déclin*. On peut vérifier une conséquence attendue de cet aspect de la relégation : les enfants des classes les plus pauvres (qui sont aussi les plus fécondes) habitent, plus souvent que ceux des autres milieux sociaux, dans des zones peu dynamiques (tableau 2). La relégation dans les communes vieilles ou en voie de dépeuplement est plus nette encore pour les enfants des petits indépendants que ceux des ouvriers spécialisés. A l'opposé, la catégorie des techniciens semble plus avantagée de ce point de vue que celle des cadres supérieurs. La distance maximum n'intéresse donc pas exactement les deux extrémités de l'échelle sociale. Des logiques plus complexes interfèrent.

Une forme de réappropriation de l'espace : l'habitat-périphérique-technicien

La classe sociale la plus éloignée des retraités et des personnes âgées est une fraction particulière des classes moyennes : les techniciens et cadres administratifs moyens⁷. Il ne s'agit donc pas de la classe supérieure. Il en résulte une autre ligne de force dans la formation de la structure socio-spatiale, opposant une fraction technicienne et

6. En effet, 10 % de la population française résident dans des communes comptant moins de 15 % de chefs de ménages ouvriers, et à l'opposé 10 % résident dans des communes en comptant plus de 42 %. Ce même intervalle entre les deux déciles extrêmes correspond aux seuils de 7,5 % et 38 % pour ce qui est des chefs de ménages cadres-professions libérales-employés (dits « tertiaires »). Ces intervalles paraissent faibles à première vue.

7. Ces deux catégories ne pouvaient être dissociées dans les données du recensement de 1975; c'est à partir d'autres sources qu'on a vérifié que seuls les techniciens contribuent au phénomène décrit ici.

GRAPHIQUE 1
Les oppositions entre retraités et techniciens.

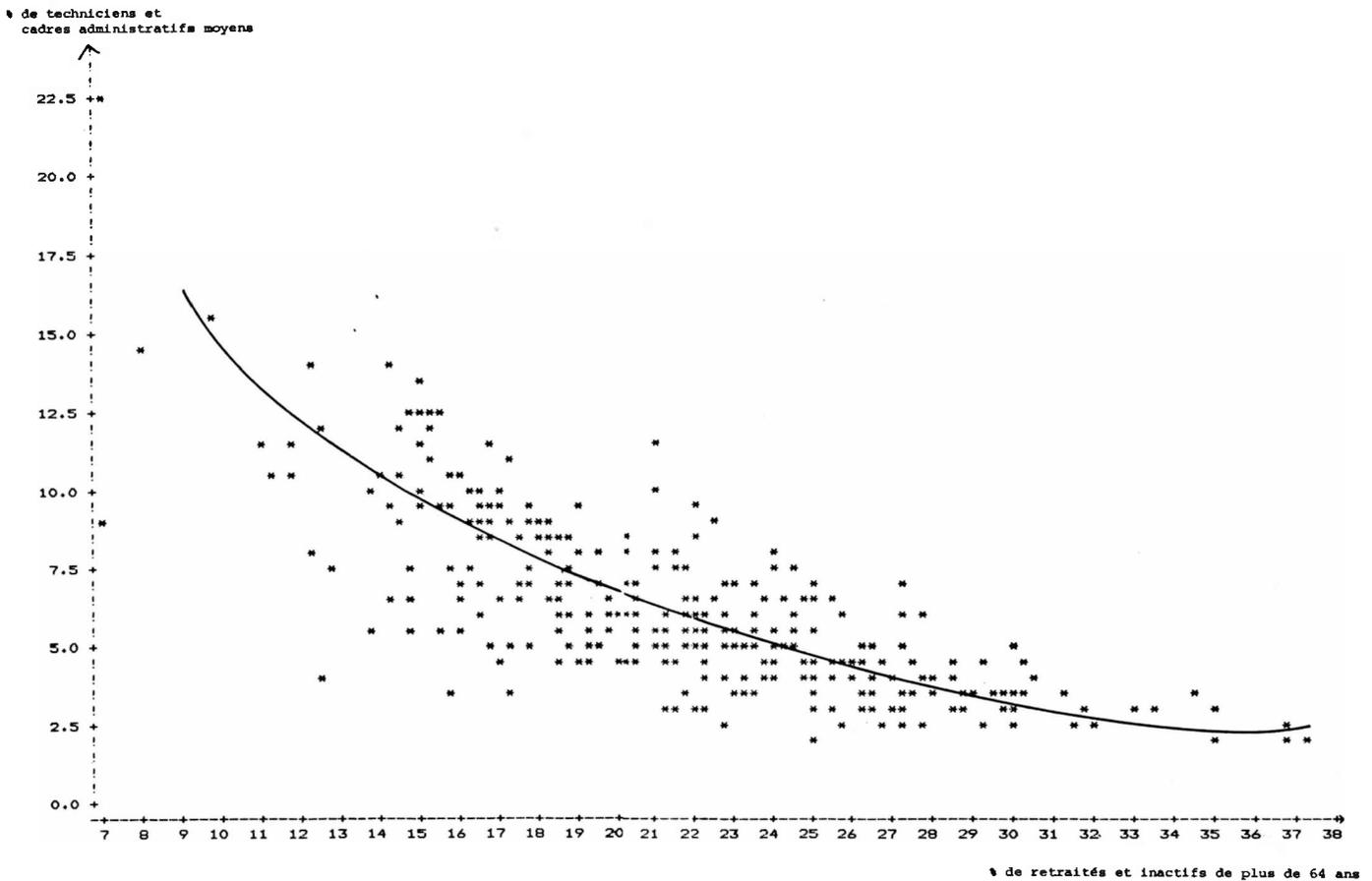


TABLEAU 2
Répartition des inactifs de moins de 17 ans par catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage en 1975

En %

Selon certaines caractéristiques de la commune de résidence :	Industriels Professions libérales Cadres supérieurs	Techniciens Cadres administratifs moyens	Ouvriers qualifiés Maîtrise	Petits indépendants	Ouvriers spécialisés Manœuvres Mineurs	Ensemble de la population non agricole
La proportion de retraités dans la commune ¹ :						
Inférieure à 17 %...	31	35	30	20	26	28
de 17 à 23 %...	44	42	41	37	40	41
Supérieure à 23 %...	25	23	29	43	34	31
	100	100	100	100	100	100
La variation de la population de la commune entre 1968 et 1975 ² :						
Inférieure à 0 %...	21	15	16	27	20	19
de 17 à 23 %...	39	43	49	48	51	47
Supérieure à 10 %...	40	42	35	25	29	34
	100	100	100	100	100	100
Répartition par catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage des moins de 17 ans...	12	9	27	8	28	100

1. Classement direct des 36 000 communes.

2. Classement des 35 types de communes de la typologie socioprofessionnelle.

Source : Recensement de la population de 1975, fichier des tableaux communaux.

plutôt jeune des classes moyennes, aux retraités et inactifs. Cette classe particulière fait émerger un type d'habitat, lui aussi particulier : cette zone d'habitat située à la périphérie des villes se caractérise par de fortes migrations alternantes. Au contraire, comme on l'a vu, petits indépendants et retraités sont spatialement proches et font apparaître un autre type d'habitat : les centres administratifs et commerciaux locaux.

Une opposition de type « centre-périphérie » est un résultat plutôt imprévu d'une analyse reposant exclusivement sur des profils socioprofessionnels (graphique 2). L'habitat périphérique qui émerge ici n'est d'ailleurs pas représentatif de tout le périurbain ou des banlieues. Produit par une catégorie professionnelle particulière, les techniciens, il correspond probablement à une forme d'habitat en développement, plus jeune que le reste des banlieues, plus aisée, plus souvent localisée en Ile-de-France. Ce résultat met aussi en évidence la coupure de la classe ouvrière, entre les ouvriers qualifiés, voisins des techniciens, et les ouvriers spécialisés.

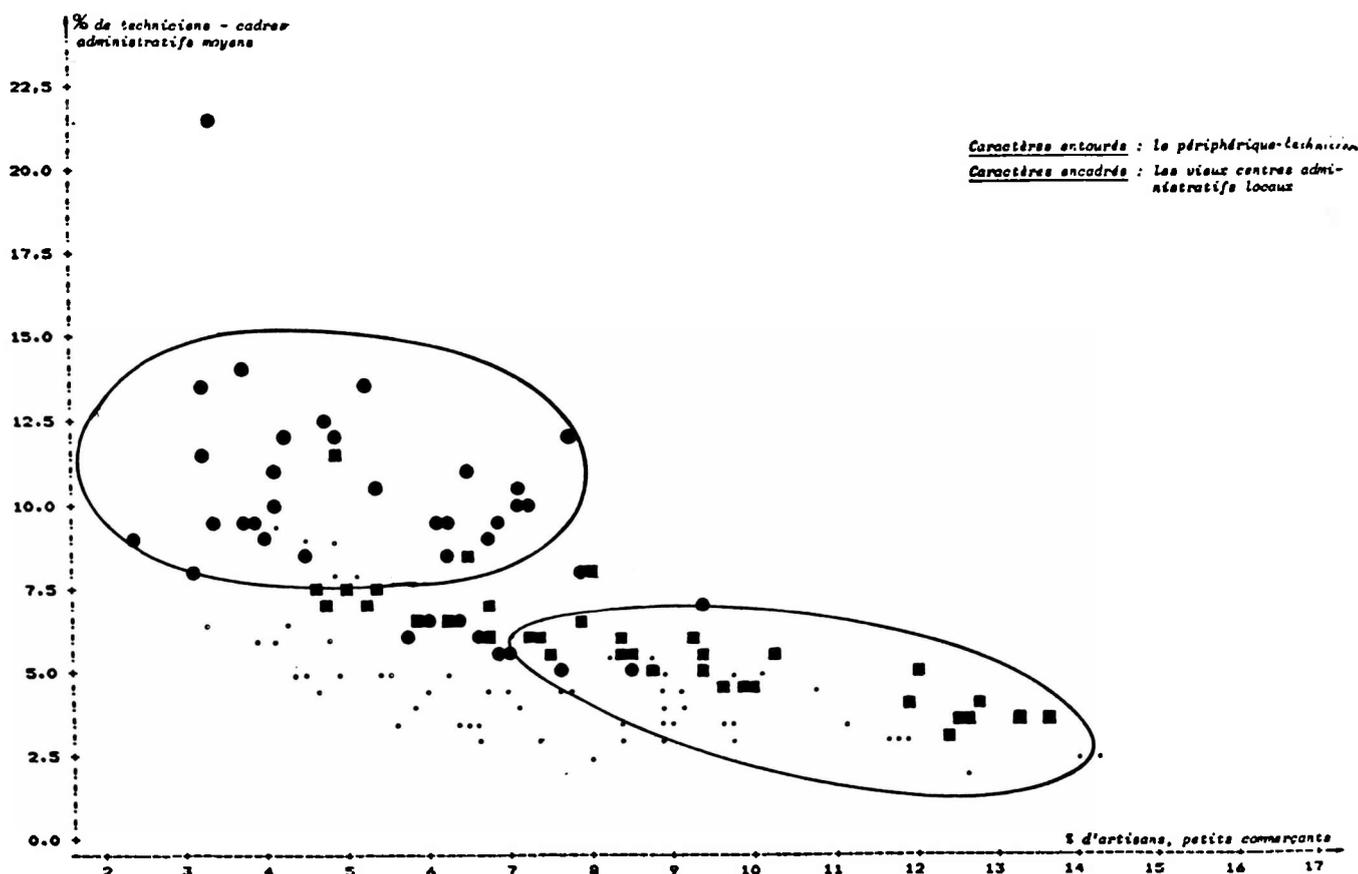
De même, les centres locaux auxquels s'oppose ce périphérique ne représentent-ils pas toutes les villes, mais plutôt un réseau administratif et commercial allant du bourg, desservant une population rurale en services et commerces courants, à des villes moyennes. Parmi ces centres on compte beaucoup de chefs-lieux de cantons, de sous-préfectures avec comme caractéristiques communes un nombre relativement élevé d'artisans et commerçants et une population plus âgée en moyenne. Comparés aux autres « villes principales », ces centres ont moins de cadres, beaucoup moins d'employés de commerce (qui ne « vont » donc pas avec les petits commerçants) et davantage d'ouvriers. Ils sont presque exclusivement provinciaux.

Croissance des communes et qualification ouvrière

La coupure de la classe ouvrière est clairement mise en évidence ici. On a vu que les ouvriers qualifiés sont proches des techniciens, les ouvriers

GRAPHIQUE 2

Opposition entre l'habitat périphérique-technicien et les vieux centres administratifs locaux
communes agricoles, intermédiaires et urbaines



Source : Recensement de 1975, fichier des tableaux communaux.

spécialisés des retraités. Les premiers participent à une certaine forme de périurbanisation; les seconds sont très fortement représentés dans les communes se dépeuplant.

Les 35 types de communes synthétisent les relations de proximité entre les catégories socioprofessionnelles en 1975. En outre, se dégage une liaison nette entre la qualification ouvrière (proportion des ouvriers qualifiés dans l'ensemble de la catégorie ouvrière) et le peuplement (ou le dépeuplement) des types de communes mesuré par le taux annuel de variation de la population de 1968 à 1975 (graphique 3).

Le peuplement des communes s'accompagne d'un accroissement de la qualification des travailleurs de l'industrie. La ruralité des ouvriers spécialisés, et simultanément leur ascendance souvent agricole, contribuent à cette configuration. Cette relation se vérifie pour les ensembles agricole et intermédiaire. Font exception dans les groupes

urbains les types à densité maximum de population : les grands centres urbains, leurs banlieues très proches et les quartiers autrefois populaires désormais en rénovation des grandes villes.

Les types de communes, à la fois qualifiés et en forte croissance démographique, sont tous désignés comme habitat périphérique, qu'il s'agisse de l'ensemble urbain (U21, U121 et U122 : banlieues à statuts élevés ou non), des ensembles intermédiaire (R121, R122, R221) ou agricole (A211). Ces types de communes sont parfaitement localisés sur le graphique 3. Une des caractéristiques des aires périphériques en mutation est donc la qualification ouvrière.

En dépit du caractère agrégé des catégories socioprofessionnelles, la relation entre la croissance démographique des communes et la qualification ouvrière est générale et indépendante de

GRAPHIQUE 3

Relation entre la qualification des ouvriers et la variation de la taille des communes

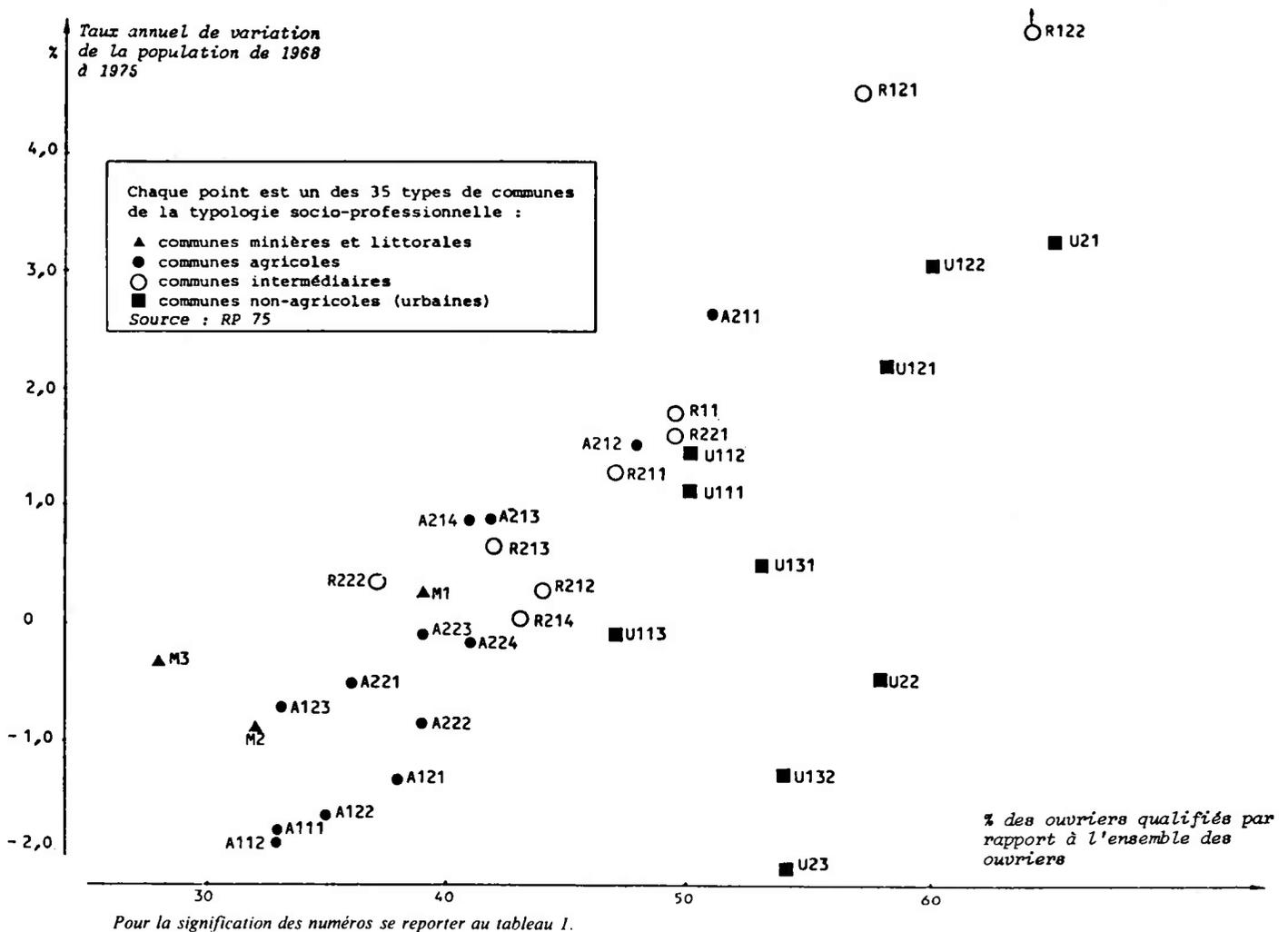


TABLEAU 3
Variation démographique et qualification ouvrière

Ensemble des communes classées selon le % d'ouvriers qualifiés parmi les ouvriers en 1975 ¹	Rythme annuel de variation de la population des communes de 1975 à 1982 ²
≤ 20	- 0,05
de 20 à 30	0,26
de 30 à 40	0,56
de 40 à 50	0,91
de 50 à 60	1,48
de 60 à 70	1,50
> 70	0,77

1. Il s'agit des chefs de ménages.
2. Population sans double-compte; les villes de Paris, Lyon et Marseille sont exclues.

l'organisation en 35 types de communes⁸. Elle demeure même lorsqu'on mesure la variation démographique des communes entre les recense-

ments de 1975 et 1982. Les variations sont faibles (tableau 3) et ne sont régulières que jusqu'à un certain seuil (70 % d'ouvriers qualifiés parmi les ouvriers). Mais on aurait pu s'attendre à ce qu'elles disparaissent complètement puisque la population des villes, où la qualification ouvrière est élevée n'augmente plus [16]. Ces chiffres recouvrent donc des logiques contradictoires, mieux mises en évidence si l'on sépare les communes selon qu'elles se peuplent ou se dépeuplent (tableau 4).

Les communes dynamiques le sont d'autant plus qu'elles comptent davantage d'ouvriers qualifiés dans leur population ouvrière, et ceci vaut pour

8. Cette construction est tributaire des nomenclatures professionnelles existantes. On prévoit d'éclater l'ensemble des classes moyennes en fonction des trajectoires intergénérationnelles, des positions occupées et des secteurs d'activité : monde de la technique, de l'administration, de la pédagogie, de l'animation, des services en clientèle, etc. Ainsi émergeront peut-être des formes différentes de développement spatial et d'habitat périphérique.

TABLEAU 4
Relation entre la qualification ouvrière et la croissance des communes

Type de communes regroupés et identificateurs ²	Communes se dépeuplant ¹ (Population de 1982 inférieure à celle de 1975)				Communes en croissance démographique ¹ (Population de 1982 supérieure ou égale à celle de 1975)				
	Population en 1982		% de chefs de ménages ouvriers qualifiés parmi les ouvriers en 1975 Q	Rythme annuel de variation démographique 1975-1982 en % t	Population en 1982		% de chefs de ménages ouvriers qualifiés parmi les ouvriers en 1975 Q	Rythme annuel de variation démographique 1975-1982 en % t	Modèle $t = \alpha Q + \beta$ Paramètre ⁴ et seuil de signification
	Population moyenne par type de communes	Nombre total de communes concernées			Population moyenne par type de communes	Nombre total de communes concernées			
Communes minières et littorales.	2 932	1 029	45,3	- 1,2	1 995	820	48,3	1,7	0,014*
A1. Communes à dominante agricole...	318	2 132	40,6	- 1,5	395	1 918	42,4	1,7	0,009**
A22. Communes agricoles à 40 % d'inactifs...	427	1 303	38,7	- 1,3	586	2 431	41,3	2,0	0,017**
A21. Communes agricoles en mutation...	460	497	40,7	- 1,3	755	3 296	45,6	3,1	0,042**
Ensemble des communes agricoles...	363	3 932	40,1	- 1,4	571	7 645	43,1	2,2	0,030**
R11 + R21. Villes isolées ou communes à forte proportion d'inactifs...	1 706	1 172	43,2	- 1,0	1 987	3 060	46,8	2,1	0,045**
R22. Communes intermédiaires à 40 % d'ouvriers...	1 588	832	42,7	- 0,9	1 700	2 452	46,6	2,3	0,041**
R12. Habitat périphérique...	2 059	144	60,2	- 1,0	2 135	1 708	58,4	4,0	0,041**
Ensemble des communes intermédiaires...	1 677	2 148	43,9	- 0,9	1 909	7 220	49,2	2,6	0,072**
U11. Communes urbaines les + ouvrières...	7 493	5 755	48,1	- 1,0	5 082	4 269	51,3	1,8	0,041**
U13 + U22 + U23. Dominante tertiaire, rénovation...	51 764	5 901	56,5	- 0,9	16 960	1 272	57,2	1,5	0,052*
U21 + U12. Banlieues des grands centres...	24 352	5 479	60,9	- 0,8	11 981	4 876	63,1	3,3	0,094*
Ensemble des communes urbaines.	15 479	17 135	51,6	- 0,9	7 880	10 417	55,2	2,3	0,079**
Ensemble des communes (n.c. Paris, Lyon, Marseille ³)...	1 786	24 244	41,5	- 1,3	1 382	26 102	45,3	2,3	0,034**

1. Il s'agit de la population sans double compte.
2. Pour la signification des numéros se reporter au tableau 1.
3. Les résultats disponibles du recensement de 1982 ne permettent pas de subdiviser les villes en arrondissements ou quartiers. A ce niveau agrégé, le profil socioprofessionnel n'a plus de sens.
4. Ajustements sur les communes prises individuellement, pondérées par leur population totale.

tous les types de communes. L'amplitude des variations (coefficient α) est forte dans les communes en mutation de l'ensemble agricole. Toutefois, c'est dans l'ensemble urbain que les coefficients sont les plus élevés, montrant en particulier l'hétérogénéité du type dit « banlieues des grands centres »⁹. Les centres tertiaires en rénovation : 5,9 millions de personnes appartiennent à des centres dont la population diminue. En revanche, pour les villes en croissance (1,27 million de personnes concernées) la relation entre leur rythme de croissance et la qualification ouvrière a une très forte amplitude ($\alpha = 0,052$).

La liaison entre la mobilité et la qualification se précise lorsqu'on compare l'implantation géographique de certains types de communes. De ce point de vue, la ressemblance est souvent significative. On a choisi, à titre d'exemple, les

communes dotoirs et le périurbain à statut moyen (cartes 1 et 2). Les premières sont les plus périphériques de l'ensemble agricole : moins de la moitié des actifs résident et travaillent dans la même commune. Il s'agit de communes jeunes dont la croissance par excédent naturel est maximum pour cet ensemble; mais celle par immigration est cinq fois plus forte. Le second type présente une situation extrême : ces communes viennent en second, sur les 35 types, du point de vue du rythme de croissance par immigration. Les 55 communes qui occupent la première position sont presque toutes situées aux environs de Paris, Grenoble et Tou-

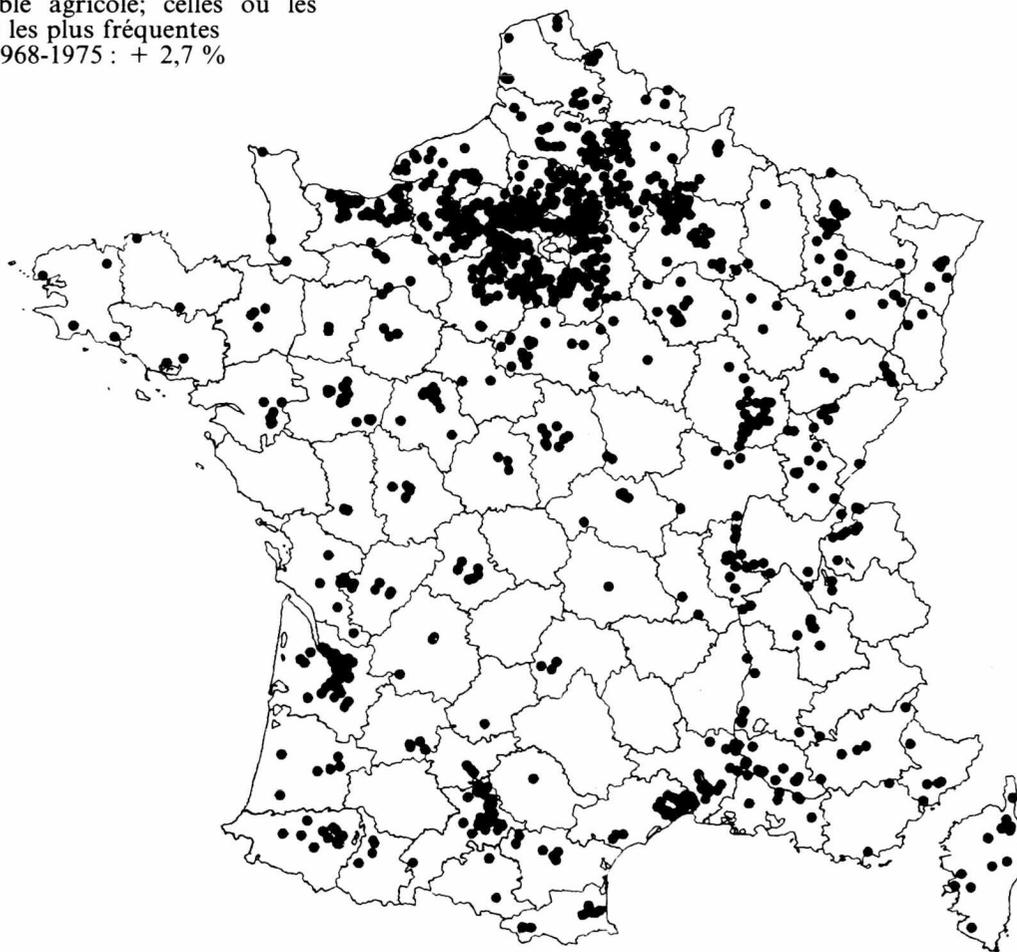
9. Rappelons qu'il ne s'agit pas de « banlieues » par construction; ce nom est seulement une caractéristique dominante de l'ensemble des communes du type qui peut par ailleurs comporter des villes-centre.

CARTE 1

Implantation géographique des communes-dortoirs

A 211 - Communes dotoirs pour les salariés qualifiés de l'industrie

26 % des chefs de ménages sont agricoles, 51 % des ouvriers sont OQ. Communes les plus qualifiées, les plus tertiaires de l'ensemble agricole; celles où les migrations alternantes sont les plus fréquentes
Taux de variation annuel 1968-1975 : + 2,7 %



Un point = une commune.

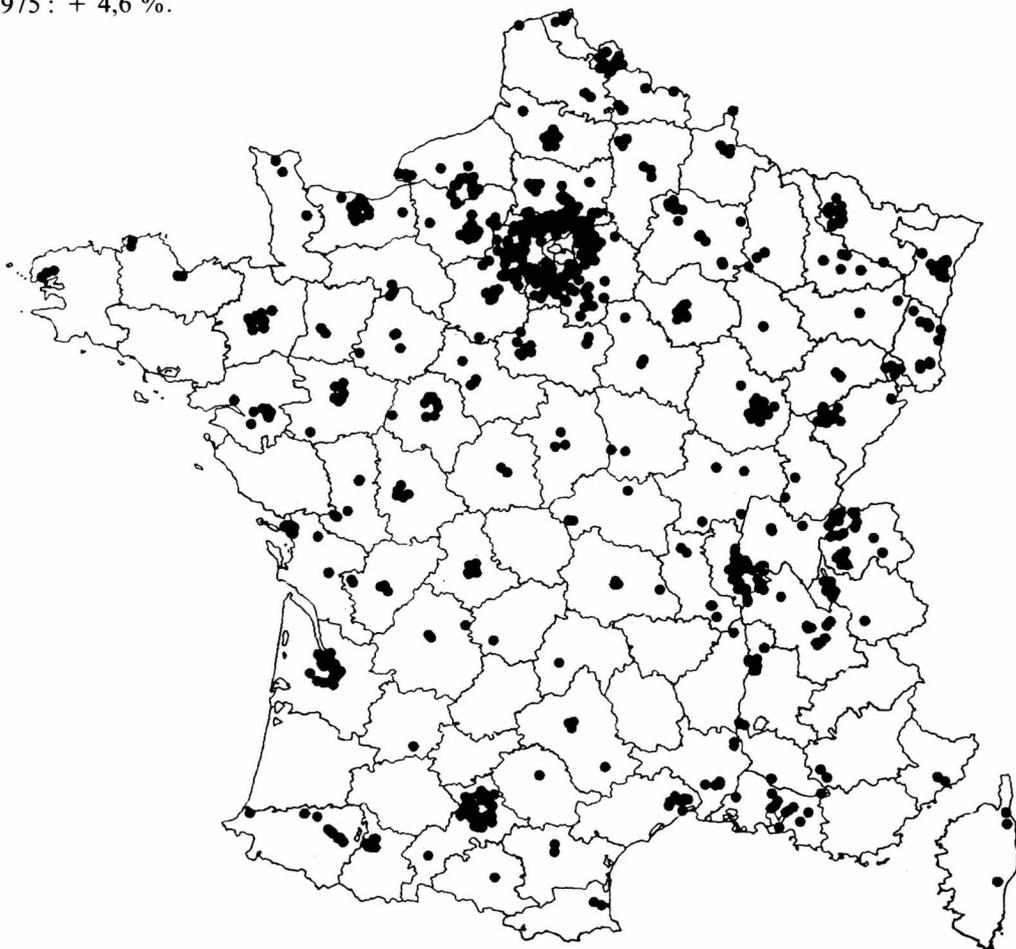
Réalisation CREDOC. Equipe « M.P.E.S. » - Copyright © IGN 1984.

CARTE 2

Implantation géographique d'un type périurbain

R 121 - Le périurbain à statut moyen

57 % des ouvriers sont des OQ. Communes de type périurbain, mais toutes situées dans une ZPIU. Taux de variation annuel 1968-1975 : + 4,6 %.



Un point = une commune.

Réalisation CREDOC. Equipe « M.P.E.S. » - Copyright © IGN 1984.

louse et ne représentent qu'un pour mille de la population.

Parmi les 35 types de communes, on trouve d'autres oppositions de ce genre caractérisées par la même implantation géographique. Une croissance démographique rapide se trouve alors associée à des transformations telles que :

- l'accroissement des qualifications,
- le tassement des branches d'activités traditionnelles ou en déclin (la diminution de l'agriculture se faisant au profit des branches plus dynamiques ou de services administratifs ou financiers),
- une certaine concentration, même si ces mouvements participent à des formes périurbaines d'appropriation de l'espace.

Ainsi, le passage de l'agriculture à la frange inférieure de la classe ouvrière se ferait sans mobilité résidentielle, produisant des situations de relégation sociale et spatiale. L'accroissement des qualifications ouvrières s'accompagnerait d'une mobilité spatiale locale en relation avec la localisation des établissements.

C'est dans cette perspective dynamique qu'on peut tenter de lire les inégalités spatiales, au-delà de l'opposition statique, expression simple de la division du travail entre les espaces d'exécution, fixant la main-d'œuvre peu qualifiée, et les espaces de décision et d'administration financière. La distance entre exécution et décision peut renforcer une opposition dynamique entre activités en régression et fonctions d'innovation; elle peut aussi s'en distinguer. Cette impression dans l'espace du

développement inégal pourrait être particulièrement visible dans un pays d'industrialisation récente comme la France.

On doit avoir présent à l'esprit qu'en 1954, la population française comptait 23 % d'exploitants ou de salariés agricoles et d'anciens agriculteurs. Elle en compte 8,9 % en 1982.

Les fils d'agriculteurs quittant le métier de la terre fournissent une part importante de la frange inférieure de la classe ouvrière, employée sur place dans des industries traditionnelles, souvent en déclin, exigeant peu de qualification (BTP, textile). Il y a autant de chance d'être ouvrier spécialisé pour les fils d'exploitants et salariés agricoles que pour les fils d'ouvriers : le pourcentage des chefs de ménages OS est le même, 12 % dans les deux cas. En revanche, les premiers ont beaucoup moins de chance d'être ouvriers qualifiés (12 % d'entre eux) que les seconds (24 %).

La substitution de l'industrie à l'agriculture (cette dernière emploie encore le quart des actifs en A211 et seulement 10 % en R121) intéresse surtout les secteurs de la mécanique, l'aéronautique, l'électricité, la chimie et également les services autres que le commerce. En revanche, les industries en déclin : l'habillement, l'imprimerie et le BTP, emploient à peu près la même proportion d'actifs dans les deux cas.

La relation entre la dynamique spatiale et la qualification ouvrière paraît d'autant plus intéressante que le secteur tertiaire semble mobiliser davantage l'attention, du fait de sa croissance rapide. Plusieurs auteurs [17] montrent la généralité du processus de tertiarisation qui a touché toutes les grandes agglomérations depuis 1962. Mais au-delà de ces tendances lourdes, ils relèvent de nouvelles formes de diversité urbaine, de ségrégation des agglomérations, qui vont dans le sens des résultats esquissés ici, où se combinent « le poids dans la structure d'activité, des branches les plus dynamiques, l'importance relative des salariés dans la population active, le niveau des salaires, la vitalité démographique et la capacité de rétention migratoire interurbaine » (op. cit. p. 209). Les grands mouvements de translation n'arrivent pas à masquer les oppositions qui se dessinent entre les agglomérations où se concentrent les formes les plus nouvelles du développement industriel et celles « caractérisées par des structures d'activité vieillies, une société largement façonnée par l'importance des travailleurs indépendants, la prédominance des bas salaires et la particulière faiblesse des taux de croissance démographique ».

Les observations faites ici concernent aussi bien les petites communes que les grandes, et indépendamment les zones agricoles et le milieu urbain. La dynamique spatiale se fait au prix d'une distance croissante entre les communes, non seulement du point de vue de la qualification des résidents, mais également du point de vue des équipements, de l'aménagement dans son ensemble.

Inscription spatiale et consommation des ménages

On va tenter de comparer les profils des budgets des mêmes groupes sociaux, selon la morphologie sociale de leur lieu d'habitat – effet dit d'*environnement social*. Réciproquement on comparera les comportements de consommation entre groupes sociaux – effet de *différenciation sociale* – habitant un même type socio-économique de commune, donc situés dans un même environnement social. Cet essai est réalisé à partir de l'enquête sur les budgets familiaux 1978-1979 de l'INSEE [18], laquelle a été articulée avec la typologie socio-professionnelle des communes. Ainsi, à chacun des 10 645 ménages interrogés, on associe son type de commune parmi les 35 construits.

On se limite à une certaine forme de différenciation, celle liée au *statut social* entendu dans une acception hiérarchique. De même ne peut-on retenir les 35 types de communes pour différencier l'environnement social.

Le *statut social* est ici une variable mesurable. Elle est construite à partir d'une analyse multidimensionnelle, mettant en relation toutes les informations décrivant la position des salariés dans l'échelle sociale, à l'exclusion du revenu : profession des parents des ménages enquêtés, profession et niveau d'instruction des enquêtés eux-mêmes. Cet indicateur est un bon résumé, quantifié, de la position dans la hiérarchie sociale entendue d'une façon plus complexe que la seule catégorie socioprofessionnelle, en ce qu'il intègre les dimensions hérédité sociale et alliance.

D'autre part, l'*environnement social* est réduit ici à l'opposition entre communes tertiaires et communes ouvrières. *Les communes tertiaires* réunissent l'ensemble des types de la typologie ayant en moyenne au moins 40 % de chefs de ménages professions libérales-cadres-employés. Elles forment un ensemble hétérogène comprenant à la fois des « nouveaux villages », des banlieues ou des centres-villes, des communes à populations jeunes ou âgées, encore proches du monde agricole ou étrangères à celui-ci. *Les communes ouvrières* regroupent les types comptant au moins un tiers de chefs de ménages ouvriers; elles aussi peuvent être différentes entre elles, quant à l'âge, la qualification, la densité de l'habitat, la dynamique démographique, etc.¹⁰

10. On repère aisément au tableau 1 les communes en question :

— R11, R121, R122, U122, U131, U132, U21, U22, U23 pour les communes dites tertiaires,

— R221, R222, U111, U112, U113, U121 pour les communes dites ouvrières. On retient qu'il ne s'agit pas d'un classement des communes elles-mêmes selon leur proportion de chefs de ménages exerçant des professions tertiaires ou ouvrières.

On comprend qu'un échantillon représentatif comporte peu de ménages ouvriers résidant dans des communes tertiaires et réciproquement peu de cadres résidant dans des communes ouvrières. Il n'est donc pas possible de comparer des groupes explicitement définis, force est de recourir à des modèles.

L'analyse qui suit résulte donc de l'application du modèle suivant :

$$\text{Log}(D_{ij}) = e_{DT} \text{Log}(DT_{ij}) + e_{UC} \text{Log}(UC_{ij}) + e_s \text{Log}(S_{ij}) + cE_j + cte + \varepsilon_{ij}$$

où D_{ij} est la dépense du groupe de ménages appartenant à la classe de niveau de vie i et à l'environnement social j

DT_{ij} la dépense totale de consommation de ce groupe

UC_{ij} le nombre d'unités de consommation de ce groupe

S_{ij} la valeur de l'indicateur de statut socio-professionnel

E_j indicateur d'environnement social, prend les valeurs 0 ou 1 selon que le ménage réside dans une commune ouvrière ou une commune tertiaire.

Les communes appartenant aux types *agricole* et *minier-littoral* sont exclues; les calculs concernent les couples ayant ou non des enfants, dont l'homme est salarié¹¹.

Effet de différenciation sociale, effet d'environnement social

On pouvait s'attendre à ce que l'effet d'environnement social, entendu ici comme opposition entre habitat tertiaire et habitat ouvrier, renforce l'influence de la *différenciation sociale*, effet de statut professionnel. Autrement dit à ce que les comportements spécifiques d'une classe soient plus marqués là où cette classe est relativement dense. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les dépenses spécifiques aux cols blancs seraient plus importantes dans les communes de type tertiaire, dans toutes les classes sociales. Réciproquement les pratiques propres aux couches populaires seraient accentuées dans les communes ouvrières...

On aurait pu craindre que ce phénomène soit artificiellement renforcé car le contenu des catégories socioprofessionnelles est fonction de la morphologie sociale de l'espace. Ce constat posait un problème précis ici : le statut des catégories supérieures croît avec le degré de « tertiarisation » de la commune. Deux types de communes émergent de cette typologie (U21 et U23), comptant un maximum de cadres supérieurs et de professions libérales; il s'agit alors de fractions proches de la haute bourgeoisie qui se distinguent des cadres supérieurs et des professions libérales résidant ailleurs, tant par le revenu que par l'origine sociale. Des recherches menées actuellement au Centre de Sociologie Urbaine montrent que la classe des hauts fonctionnaires est elle-même très hétérogène

du point de vue de la localisation. Le lieu de concentration résidentielle de l'Inspection des Finances coïncide à peu près avec les types U21 et U23 de notre typologie [19].

Dans un espace structuré et hiérarchisé, la position spatiale est une propriété inhérente à la position sociale et à sa trajectoire, conditionnant l'accès aux « biens rares » [2]. Sont mises en évidence ici les situations extrêmes de spécialisation de l'espace; d'un côté les espaces résidentiels privilégiés de la haute bourgeoisie, proches des centres de décision politique et économique, proches des ressources sociales et culturelles; de l'autre, les espaces relégués, en déclin où sont dispersés les travailleurs les moins qualifiés.

Le tableau 5 résume les résultats les plus significatifs. Dans les quadrants I et III, les effets de différenciation sociale sont de même sens que les effets d'environnement social.

Dans le cas I, figurent les postes de consommation qui font l'objet d'une dépense qui présente deux caractéristiques à la fois. Elle est d'autant plus forte que le statut social est élevé, à niveau de vie égal (effet de différenciation sociale positif). Elle est plus importante dans les communes tertiaires que dans les communes ouvrières. Les phénomènes de *distanciation* de groupes sociaux par rapport à des groupes de statut social inférieur ne seraient pas indépendants de l'environnement social. Ces résultats renvoient à l'analyse du mode de production de l'environnement lui-même : structure de distribution (dépenses de légumes frais, agrumes), ressources en services (transports collectifs interurbains, transports aériens), valeur foncière (loyers, dépenses d'accession), production des rythmes de vie (dépenses de vacances).

Dans le quadrant III, les deux logiques — différenciation sociale et environnement social — ont ici encore des effets cumulatifs, mais de sens opposé par rapport au cas précédent. Ce sont des consommations populaires; elles sont relativement plus élevées, toutes choses égales par ailleurs, dans les communes ouvrières. On reconnaît des consommations spécifiques de la classe ouvrière : pain, féculents, charcuterie. Mais bon nombre de rubriques ont une caractéristique commune, à savoir, impliquer une production domestique : produits de lavage, lubrifiants, pneus, matériaux pour travaux immobiliers, bricolage. Soulignons que les nomenclatures des biens et services ne

11. Les ménages ont été répartis en groupes selon :

- la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage,
- le niveau de vie, fonction des impôts sur le revenu ou pour les ménages non imposables, fonction du revenu par unité de consommation; les limites des classes de niveau de vie varient évidemment en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et de l'environnement social.

Chaque groupe comporte au moins 15 ménages. Les paramètres e_{DT} , e_{UC} , e_s correspondent aux élasticités par rapport à la dépense totale, au nombre d'unités de consommation, au statut socioprofessionnel respectivement.

TABLEAU 5

Sélection des biens et services de consommation sensibles à l'opposition entre communes tertiaires et communes ouvrières

	DÉPENSES POPULAIRES	DÉPENSES PROPRES AUX COLS BLANCS
Dépenses + élevées dans les communes tertiaires	IV Effet « différenciation sociale » négatif et effet « habitat tertiaire/habitat ouvrier » positif	I Effet « différenciation sociale » positif et effet « habitat tertiaire/habitat ouvrier » positif
	+ Cheval, porc, volailles DS**	Légumes frais et surgelés, agrumes TO**
	+ Dépenses alimentaires non précisées TO*	Mouton, plats préparés
	+ Vins courants DS**	= Whisky, gin, vodka TO**
	Cantine TO**	= Restaurant TO**
	Transports en commun locaux DS* TO**	Loyers, charges, prêts accession DS** TO**
	+ Téléviseurs, taxe TV DS* TO*	Transports en commun non locaux DS** TO*
	+ Ensemble dépenses de vacances DS** TO*	
	+ Pensions à des parents, aides diverses	
Dépenses + élevées dans les communes ouvrières	III Effet « différenciation sociale » négatif et effet « habitat tertiaire/habitat ouvrier » négatif	II Effet « différenciation sociale » positif et effet « habitat tertiaire/habitat ouvrier » négatif
	+ Pain, céréales, pommes de terre DS** TO*	+ Riz, conserves de légumes et de fruits
	+ Fruits métropolitains, confitures	+ Pâtisserie surgelée, viandes & poissons surgelés
	Charcuterie, triperie DS** TO*	+ Yaourt, crème beurre DS* TO**
	Autoconsommation, autofourniture TO**	Thé, chocolat en poudre
	+ Apéritifs, eaux de vie DS*	+ Complets, lingerie, chemiserie pour hommes
	+ Eaux minérales, boissons non alcoolisées	Habilllements enfants TO**
	+ Tailleurs, vestes, lingerie femme	+ Meubles de cuisine, meubles séparés
	Dépenses d'énergie TO**	+ Dépenses de santé TO**
	+ Matériaux pour travaux immobiliers TO*	+ Achats de véhicules, essence, garage TO*
	+ Mobilier complet, accessoires d'ameublement DS** TO*	+ Ensemble transports et PTT TO*
	= Gros équipement, petits appareils, bricolage TO**	Tentes, caravanes
	+ Produits de lavage DS*	+ Animaux, jardinage, plantes
	+ Lubrifiants, pneus, accessoires automobiles DS**	

Légende : + L'introduction de l'opposition habitat tertiaire/habitat ouvrier fournit un meilleur ajustement que l'opposition grandes villes/petites villes (ou un ajustement égal : « = »)
 * Seuil de signification des paramètres des variables DS (différenciation sociale) et TO (rapport communes tertiaires/communes ouvrières), significatif à 5 % ; * ; à 1 % : **.

sont pas conçues pour apprécier les stratégies de distanciation sociale, mêlant l'esthétique et le fonctionnel ou l'utilitaire, le modèle et la série, etc. Il est plus aisé de repérer des pratiques populaires : celles donnant lieu à des dépenses plus élevées en moyenne chez les ouvriers que chez les cadres, sachant que les seconds ont un revenu deux fois plus élevé que celui des premiers.

A l'opposé, les différences liées à l'environnement et celles liées au statut se contrarient dans certains cas (quadrants II et IV). Ce n'est pas une radicalisation des stratégies de distinction sociale, i.-e. un renforcement des pratiques d'un groupe lorsqu'il est minoritaire qui apparaît ici. D'autres différences entre communes tertiaires et communes ouvrières se repercutent dans cette contradiction :

— l'habitat en maison individuelle est apparemment plus fréquent dans les communes ouvrières (type agricole exclu), dans toutes les classes sociales. Mais les communes ouvrières sont beaucoup plus petites que les communes tertiaires (voir infra);

— le nombre d'enfants par ménage croît apparemment avec la densité ouvrière dans toutes les classes sociales, ce qui pourrait expliquer l'accroissement des dépenses spécifiques aux enfants dans les communes ouvrières.

On sait que les classes les plus fécondes se situent aux deux extrémités de l'échelle sociale : ouvriers spécialisés d'un côté, certaines fractions de la bourgeoisie de l'autre. Il est intéressant de noter que dans un environnement social de type tertiaire, la taille des familles ouvrières est plus faible, proche de celle des autres milieux sociaux. Les variations sont faibles dans la classe supérieure. Elles paraissent même inversées en ce qui concerne le nombre d'unités de consommation; mais il n'y a de familles nombreuses que dans la fraction la plus bourgeoise de cette classe. Or, cette dernière réside probablement dans les communes les plus tertiaires.

On peut approfondir ce domaine. Les recherches sur les relations entre la mobilité sociale, la taille de la fratrie des couples et leur fécondité [20] ont permis d'identifier les couples ayant eu des grandes fratries et ayant eux-mêmes le plus d'enfants. Ces couples, issus de l'agriculture ou du prolétariat rural, exercent des métiers de chauffeurs, sont ouvriers de la voirie ou du bâtiment, employés dans des entreprises artisanales; leur localisation géographique paraît claire. Les fils d'agriculteurs ayant eu moins de frères et sœurs sont, au contraire, plus qualifiés, appartiennent plus souvent à des branches plus dynamiques — métallurgie, cons-

truction électrique — ont eux-mêmes beaucoup moins d'enfants.

Pour la fécondité, on constate à nouveau un écart de la classe ouvrière. Le passage entre générations d'ouvriers spécialisés à ouvriers qualifiés s'accompagne d'une réduction de la fratrie de ces derniers et de leur descendance; les ouvriers qualifiés « ascendants » ont la fécondité minimum par rapport à toutes les autres classes sociales, y compris les classes moyennes. Parmi celles-ci, le lien entre mobilité inter-génération et fécondité est ténu. Finalement *la permanence de grandes fratries dans les couches populaires semble le produit d'une double relégation sociale et spatiale.*

L'environnement ouvrier semble renforcer les pratiques ouvrières, plus que l'habitat tertiaire ne renforce les pratiques de distanciation sociale propres aux cadres. Ainsi, les stratégies de différenciation sociale passent au second plan; d'autres logiques apparaissent qu'illustrent les deux résultats suivants :

— d'une part, les frais de véhicules individuels, bien que plus élevés chez les cadres, sont plus importants en habitat ouvrier. Les dépenses de transports en commun ont les caractéristiques inverses¹². Ceci oriente vers une analyse des inégalités d'infrastructure;

— d'autre part, les habitants des communes ouvrières ont une forte production domestique quel que soit leur revenu ou leur statut.

Ces deux résultats font revenir à la structure urbaine elle-même et aux rapports de subordination des communes ouvrières aux communes tertiaires.

Les communes ouvrières, plus petites, plus périphériques que les communes tertiaires

En introduction on a signalé l'inversion des proportions de cadres supérieurs et d'ouvriers spécialisés, selon qu'ils résident dans une commune rurale ou dans l'agglomération parisienne. On était cependant loin de s'attendre à l'amplitude des différences de population entre communes ouvrières et communes tertiaires, *une fois exclues les communes agricoles*. Les variations présentées au graphique 4 parlent d'elles-mêmes : les ménages habitant une commune très ouvrière (à 40 % de chefs de ménages ouvriers) sont rarement très urbains, 27,3 % seulement d'entre eux habitent une unité urbaine de plus de 200 000 habitants; au contraire, ceux qui résident dans les communes les plus tertiaires appartiennent presque tous à une unité urbaine de cette taille (90,7 %).

Au niveau local, l'habitat ouvrier est plus périphérique. Cette inégalité de taille se reproduit à l'intérieur des « tranches d'unités urbaines classiques », qu'il s'agisse de communes rurales ou des unités urbaines de petite taille, y compris celles de moins de 5 000 habitants ou des très grandes

TABLEAU 6

Pourcentage de la population des communes ouvrières ou tertiaires résidant dans une commune de taille n, appartenant à une unité urbaine de 100 000 habitants au moins

Taille (n) de la commune	Communes ouvrières ¹		Communes tertiaires ²	
	Nombre de communes	Popu- lation %	Nombre de communes	Popu- lation %
< 300 habitants	283	0,0	31	0,0
300 à 399 habi- tants	124	0,0	11	10,2
400 à 499	105	0,0	6	15,1
500 à 699	175	1,6	18	12,4
700 à 999	169	3,7	25	3,7
1 000 à 1 499	189	4,4	36	22,6
1 500 à 1 999	128	8,5	26	49,8
2 000 à 2 499	92	11,9	19	58,3
2 500 à 2 999	63	22,4	15	32,8
3 000 à 3 999	102	20,1	31	52,4
4 000 à 4 999	61	29,1	25	75,2
5 000 à 6 999	86	42,2	38	77,6
7 000 à 9 999	61	54,8	38	89,1
10 000 à 14 999	50	56,7	44	89,1
15 000 à 19 999	24	61,0	28	96,9
20 000 à 24 999	15	74,4	33	90,7
25 000 à 29 999	3	100,0	16	100,0
30 000 à 39 999	7	70,7	11	100,0
40 000 à 49 999	6	83,9	10	89,6
50 000 à 69 999	2	100,0	8	100,0
70 000 à 99 999	1	100,0	5	100,0
100 000 et plus	0	—	1	100,0

Villes de Paris, Lyon et Marseille exclues.

1. Communes comptant au moins 42 % de chefs de ménages ouvriers.

2. Communes comptant au moins 38 % de chefs de ménages professions libérales, cadres ou employés.

Dans les deux cas, ces limites correspondent à 10 % de la population totale.

Guide de lecture

Prenons l'exemple des communes de 5 000 à 6 999 habitants :

— 86 sont des communes ouvrières : 42,2 % de leur population habitent dans une unité urbaine d'au moins 100 000 habitants;

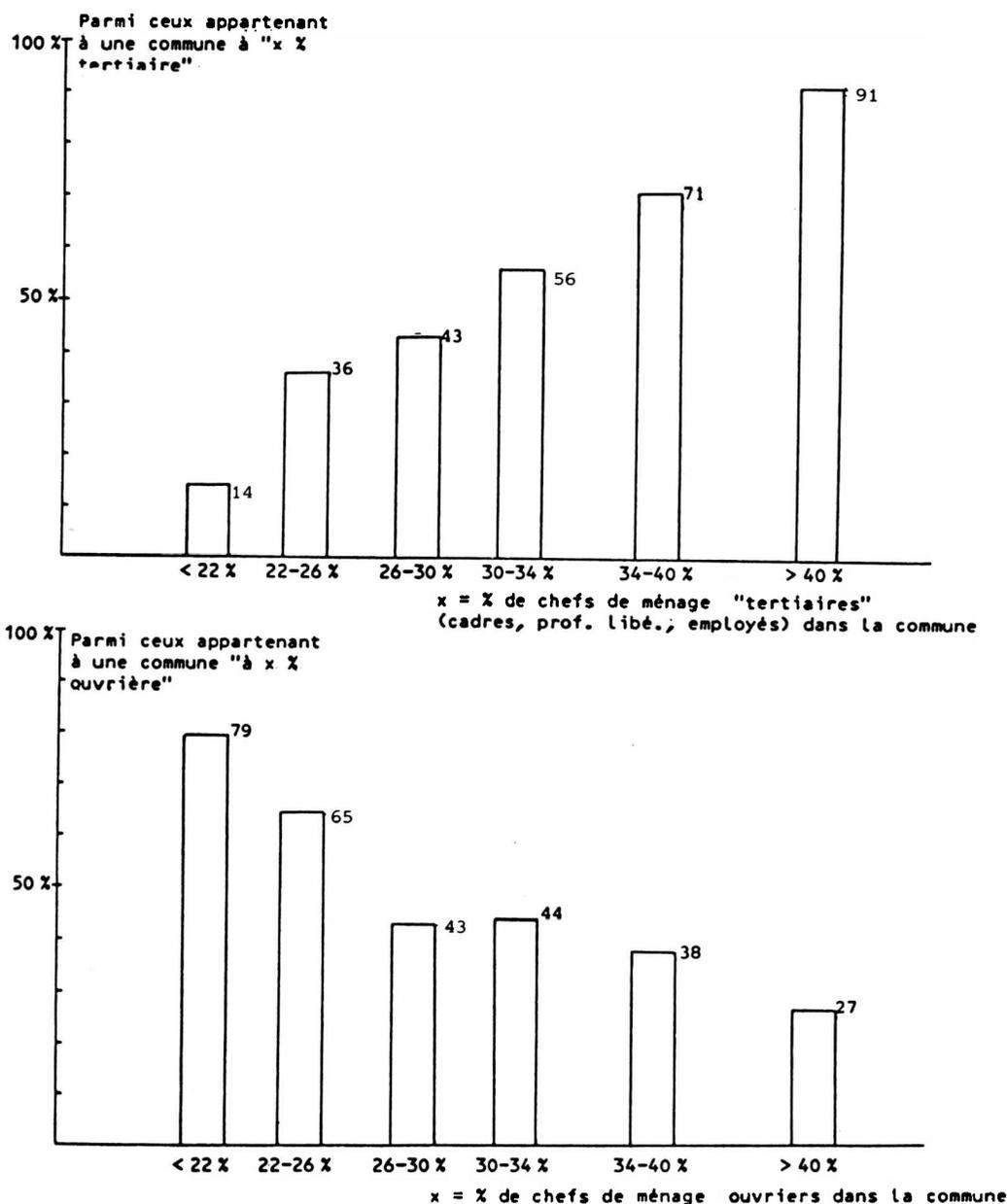
— 38 sont des communes tertiaires : 77,6 % de leur population habitent dans une unité urbaine d'au moins 100 000 habitants.

unités urbaines : plus de 200 000 habitants, ou agglomération parisienne. *Le nombre d'habitants par commune est fonction rigoureusement inverse du poids des ménages ouvriers parmi les résidents.*

12. Paris n'explique pas ces différences, bien que la distance entre les deux types sociaux de communes, tertiaire et ouvrier, diminue lorsqu'on exclut l'agglomération parisienne : le rapport des dépenses de transports en commun locaux, des communes tertiaires aux communes ouvrières passe de 2 à 1,7 selon que les calculs incluent Paris ou non; mais il reste très significatif dans le second cas. En outre, avec Paris, l'influence du degré d'urbanisation était plus significative que la différence entre communes tertiaires et communes ouvrières. Sans Paris, seule l'opposition entre le caractère tertiaire ou non de la commune demeure significative.

GRAPHIQUE 4

Proportion de ménages habitant dans une unité urbaine de 200 000 habitants au moins¹ selon le caractère plus ou moins tertiaire ou ouvrier de la commune



1. Parmi ceux dont le chef de ménage est actif non agricole. Les types de communes « agricoles » et « minières et littorales » sont exclus, soit 17 % des ménages. Calculs faits à partir des résultats du Recensement de la population de 1975.

Il est donc en relation directe avec le poids des ménages appartenant au secteur tertiaire (professions libérales, cadres, employés), mais jusqu'à un certain seuil seulement : dans les unités urbaines de plus de 50 000 habitants, la taille de la commune chute fortement au-delà d'une certaine proportion (34 %) de ménages tertiaires.

Lorsqu'elles sont de même taille, les communes ouvrières sont insérées dans un tissu urbain moins

dense que les communes tertiaires; ici encore les différences sont considérables (tableau 6) bien que les villes de Paris, Lyon et Marseille, qui concentrent la quasi-totalité des sièges sociaux des grandes entreprises, soient exclues de cette présentation.

Les conséquences de ce phénomène sur la densité des équipements et des services collectifs sont évidentes. Encore ne doit-on pas s'arrêter à

TABLEAU 7

Relation entre l'équipement des communes et leur morphologie sociale

Type et taille des communes		Nombre de communes	Taux moyen T	$t_i = \alpha D_i + \beta + \varepsilon_i$		$\varepsilon_i = aS_i + bO_i + c$	
				α	β	a	b
T = PROPORTION DE RÉSIDENCES PRINCIPALES RACCORDÉES A UN RÉSEAU DE GAZ DE VILLE							
COMMUNES AGRICOLES		27 957	0,1	2,03**	- 0,6**	0,07**	- 0,01**
COMMUNES INTERMÉDIAIRES	Rurales	3 191	1,2	1,01**	0,6**	0,25**	0,03*
	Unités urbaines < 5 000 habitants	683	5,3	1,25**	4,3**	0,28*	- ns
	de 5 000 à 19 999 habitants	568	13,3	2,48**	15,0**	1,09**	+ ns
	de 20 000 à 99 999 habitants	305	12,1	6,95**	8,7**	- ns	- 1,15**
COMMUNES NON AGRICOLES	> 100 000 habitants	343	15,1	2,41**	11,8**	+ ns	- ns
	Unités urbaines < 9 999 habitants	907	11,1	2,01**	13,3**	0,91**	- ns
	de 10 000 à 99 999 habitants	448	39,5	1,17**	42,5**	0,63**	- 0,49**
	de 100 000 à 199 999 habitants	393	44,4	0,73**	50,7**	+ ns	- 0,47**
> 200 000 habitants	691	54,8	0,23**	61,8**	0,17*	- 0,45**	
T = PROPORTION DE RÉSIDENCES PRINCIPALES RACCORDÉES A UN RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU							
COMMUNES AGRICOLES		27 957	94,4	2,19**	94,1**	0,26**	- 0,03**
COMMUNES INTERMÉDIAIRES	Rurales	3 191	98,4	+ ns	98,4**	0,03**	- 0,01*
	Unités urbaines < 5 000 habitants	683	98,8	+ ns	98,7**	0,04*	- ns
	de 5 000 à 19 999 habitants	568	98,7	0,04*	98,8**	0,05**	- ns
	de 20 000 à 99 999 habitants	305	98,7	0,09**	98,7**	+ ns	- ns
COMMUNES NON AGRICOLES	> 100 000 habitants	343	98,6	0,06**	98,2**	+ ns	- 0,06**
	Unités urbaines < 9 999 habitants	907	99,2	+ ns	99,2**	+ ns	- ns
	de 10 000 à 99 999 habitants	448	99,3	+ ns	99,4**	0,03**	- ns
	de 100 000 à 199 999 habitants	393	99,3	0,01*	99,4**	0,04**	- ns
> 200 000 habitants	691	99,4	0,00**	99,5**	0,01**	- 0,01**	
T = PROPORTION DE RÉSIDENCES PRINCIPALES RACCORDÉES A UN RESEAU D'ÉGOÛT							
COMMUNES AGRICOLES		27 957	14,7	15,90**	13,3**	0,79**	- 0,28**
COMMUNES INTERMÉDIAIRES	Rurales	3 191	31,7	+ ns	33,5**	+ ns	- 0,27**
	Unités urbaines < 5 000 habitants	683	45,3	3,34**	44,4**	1,47**	- ns
	de 5 000 à 19 999 habitants	568	42,9	1,21**	54,6**	1,52**	- 0,30*
	de 20 000 à 99 999 habitants	305	39,9	4,21**	44,3**	+ ns	- 0,52*
COMMUNES NON AGRICOLES	> 100 000 habitants	343	37,5	2,21**	37,7**	0,44*	- 0,55**
	Unités urbaines < 9 999 habitants	907	53,1	1,15**	56,9**	0,95**	0,24*
	de 10 000 à 99 999 habitants	448	65,6	0,59**	69,5**	1,17**	0,27*
	de 100 000 à 199 999 habitants	393	65,5	0,46**	69,7**	0,83**	+ ns
> 200 000 habitants	691	72,5	0,19**	75,9**	0,59**	+ ns	
T = PROPORTION DE RÉSIDENCES PRINCIPALES RACCORDÉES A UN RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES							
COMMUNES AGRICOLES		27 957	21,6	15,10**	20,3**	0,70**	- 0,16**
COMMUNES INTERMÉDIAIRES	Rurales	3 191	41,6	1,29*	42,4**	- ns	- 0,16*
	Unités urbaines < 5 000 habitants	683	53,8	3,20**	52,6**	1,14**	+ ns
	de 5 000 à 19 999 habitants	568	50,5	1,40**	60,7**	1,22**	- ns
	de 20 000 à 99 999 habitants	305	46,7	4,15**	49,7**	+ ns	- ns
COMMUNES NON AGRICOLES	> 100 000 habitants	343	45,6	1,99**	44,4**	+ ns	- 0,41*
	Unités urbaines < 9 999 habitants	907	63,9	1,50**	65,2**	0,64**	0,29**
	de 10 000 à 99 999 habitants	448	75,2	0,50**	77,1**	0,77**	0,32**
	de 100 000 à 199 999 habitants	393	73,1	0,41**	75,9**	0,57**	+ ns
> 200 000 habitants	691	80,4	0,15**	82,7**	0,36**	0,18**	

t = % de résidences principales équipées dans la commune (RP75).

D = Nombre d'habitants au km² dans la commune (RP82).

S = % de chefs de ménages professions libérales industriels ou cadres dans la commune (RP75).

O = % de chefs de ménages ouvriers et mineurs dans la commune (RP75).

* Test de student significatif à 5 %. ** Test de student significatif à 1 %.

Guide de lecture

Les coefficients intéressants à comparer sont les paramètres a et b.

a résume les variations des taux d'équipement liées au poids de la population tertiaire dans la commune une fois éliminée l'influence de la taille de la commune (paramètre α).

b résume les variations liées au poids de la population ouvrière dans la commune. Le taux d'équipement croît avec le poids du tertiaire dans presque tous les cas : a est positif dans 34 cas sur 36; il varie en sens inverse du poids des ouvriers dans 25 cas sur 36.

l'« explication » du moindre équipement des communes ouvrières par rapport aux communes tertiaires par un facteur de « taille ». La taille n'explique pas tout. L'effet de taille de la commune proprement dite ou de densité d'habitat est pris en compte dans le modèle dans une première étape. Seules les variations résiduelles sont mises en relation avec les deux facteurs qui nous intéressent : le caractère plus ou moins ouvrier de la commune, son caractère plus ou moins tertiaire. On constate qu'ils ont un pouvoir explicatif très différent. Dans presque tous les cas, le degré de « tertiarisation » de la commune joue un rôle significatif important, quelquefois plus important que la taille de la commune elle-même. En revanche, les différences de proportion de population ouvrière jouent peu, quelquefois dans un sens négatif. Aux problèmes de taille et de centralité, s'ajoutent donc des différences plus spécifiques liées à la morphologie sociale (tableau 7).

On a vu que la dynamique spatiale s'accompagne d'un accroissement de qualification. Elle semble aller de pair avec un accroissement des inégalités en matière d'équipement. Par rapport aux autres banlieues, la position *singulière et relativement privilégiée de l'habitat « périphérique-technicien »* se lit dans tous les domaines étudiés : raccordement quasi général des résidences à un réseau collectif d'adduction d'eau (plus de 80 % des communes assurent le retraitement des eaux usées, contre moins de 70 % pour le reste des communes intermédiaires et urbaines); recours au traitement en station dits tertiaires ou avancés, à des usines d'élimination des ordures, fréquence des transports publics, etc.

L'organisation spatiale et les inégalités d'infrastructure qui en découlent sont des composantes essentielles de la production de toutes les autres formes d'inégalité. Des systèmes de forces complètement différents y concourent : les logiques de concentration des centres de pouvoir sont évidentes et corrélativement, la délocalisation des établissements d'exécution vers les zones périphériques. La relégation spatiale, la distance à certaines formes de réseaux facilitent par ailleurs les stratégies de production domestique et toutes les pratiques éloignant du système marchand, qu'exigent les bas niveaux de salaires dans les couches populaires.

L'habitat-périphérique-technicien, un canal de diffusion des modes de vie

Plus que les comparaisons entre communes tertiaires et communes ouvrières, c'est l'opposition entre l'habitat-technicien et les pôles administratifs et commerciaux¹³ qui fournit de nouvelles orientations pour la prévision. Entre ces deux types de communes, les budgets de consommation se différencient au fil du temps. On sait que la part de certains postes dans le budget diminue tendanciellement : l'alimentation, l'habillement par exemple; les dépenses d'aménagement intérieur

du logement n'augmentent guère plus vite que l'ensemble de la consommation, sauf les achats d'ameublement. Au contraire, les dépenses de loyers et charges, d'équipement audiovisuel, les achats de voitures, de caravanes augmentent à un rythme plus rapide d'année en année. Précisément, les structures de budget des résidents dans les pôles administratifs et commerciaux sont plus stationnaires (habillement, alimentation à domicile, autoconsommation, aménagement intérieur). En revanche, la composition des dépenses des ménages habitant dans le périurbain-technicien semblent plus modernes (audiovisuel, vacances, transports publics et privés, immobilier).

On a mis en évidence la relation étroite entre la dynamique des communes et celle des qualifications, dont la manifestation la plus claire est la coupure de la classe ouvrière. Gravés sur le territoire, les éléments constitutifs de ces processus, directement liés à l'organisation du système productif, l'entretiennent et l'amplifient.

La problématique proposée, qui concrétise et quantifie l'expression du développement inégal, permet du même coup de dégager ses composantes, à savoir les pratiques socio-économiques des ménages. L'un de ces éléments est apparu précédemment avec la fécondité. L'éclatement de la classe ouvrière s'applique à ce domaine, découlant du même processus : les oppositions entre familles réduites et familles nombreuses, celles entre ouvriers sans qualification et ouvriers qualifiés correspondent directement aux oppositions socio-économiques spatiales — industries en déclin, structures vieillies et dépeuplement des communes d'un côté, secteurs dynamiques et accroissement démographique (voire périurbanisation) de l'autre.

On décèle ici une autre dimension des pratiques procédant de la même logique, induisant les mêmes effets : la consommation. On entrevoit maintenant la possibilité de lire, gravées dans l'espace, les transformations du système productif, leur fonction déterminante des pratiques, les distances entre classes et fractions de classes qu'elles génèrent. Des groupes sociaux désignés pour l'instant sous le terme de *filières techniciennes*, paraissent avoir une place privilégiée dans cette dynamique inégalitaire, traversant les catégories classiques, de l'ouvrier qualifié à l'ingénieur, en passant par les contremaîtres et les techniciens. Plus que les classes moyennes issues du secteur tertiaire, ces catégories paraissent avoir un rôle spécifique dans les nouvelles formes d'appropriation de l'espace, la diffusion des biens de consommation, la transformation des modes de vie. Un problème essentiel par la suite sera de remonter aux branches d'activités productives elles-mêmes, aux formes d'organisation du travail ayant un rôle spécifique dans ce processus.

13. Analysée avec les mêmes techniques que celles utilisées pour comparer les communes ouvrières aux communes tertiaires (cf. modèle p. 76).

La maison individuelle, deux logiques distinctes

La maison individuelle est considérée comme se démocratisant. En réalité, le taux de résidence en maison individuelle est beaucoup plus inégal qu'on ne le croit : sa fréquence élevée chez les ouvriers tient *essentiellement* aux différences de *degré d'urbanisation* qu'on vient de souligner, à la localisation rurale ou toujours plus excentrée de la classe ouvrière (tableau 8). La relation entre la proportion de ménages habitant en maison individuelle et le degré d'urbanisation est d'autant plus forte qu'on descend dans l'échelle sociale. Autrement dit, loin d'être un signe d'uniformisation des modes de vie, la quasi-égalité apparente de la proportion de ménages vivant en maison individuelle chez les cadres et chez les ouvriers est au contraire la manifestation d'une inégalité plus profonde, structurelle et génératrice d'autres inégalités.

La maison individuelle est assez étroitement liée à une *ascendance agricole* (père de la femme ou du mari agriculteur), même dans les fractions les plus proches de la bourgeoisie habitant les communes les plus résidentielles et les plus tertiaires de la région parisienne, pratiques certainement corrélées à la composition du patrimoine hérité; la relation est moins nette dans la classe moyenne.

Dans la classe ouvrière, l'habitat en maison individuelle est une condition favorisant la *production domestique*, particulièrement dans la frange inférieure de cette classe. Cette pratique diffère peu entre habitat individuel et habitat collectif dans les couches aisées. La différence croît au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale : chez les ouvriers spécialisés, les dépenses, signes de production domestique, sont beaucoup plus élevées en maison individuelle par rapport à ce qu'elles sont en appartement. De même, les *différences* de dépenses *d'énergie* entre résidents en maison individuelle et résidents en immeuble collectif, sont-elles d'autant plus faibles qu'on passe des cadres aux ouvriers spécialisés. Les formes d'énergie consommée dans les couches populaires en maison individuelle sont aussi moins chères, *incorporant du travail domestique*. Pour les autres classes sociales, la dépense d'énergie domestique

varie du simple au double entre appartement et maison individuelle, davantage encore dans les catégories aisées.

D'après ce qui précède, la maison individuelle aurait un rôle économique. Le bilan, en faveur de l'individuel, par rapport à l'immeuble collectif, serait fonction inverse de la position dans l'échelle sociale, avec un coût relatif plus élevé pour les couches supérieures.

Mais le bilan économique de la maison peut aussi être favorable dans les catégories aisées résidant dans les espaces les plus tertiaires. L'effet « tertiarisation » joue bien davantage sur les loyers que sur les remboursements des prêts pour l'accession d'un logement. Le montant des locations augmente avec le degré de tertiarisation des communes, beaucoup plus vite que celui des remboursements de prêts pour les accédants. L'élasticité des dépenses de logement par rapport au degré de tertiarisation est de 0,2 pour les habitants de maisons individuelles et de 0,4 pour les locataires vivant en appartement. Au point que la part des dépenses de logement diffère peu entre les locataires des quartiers résidentiels des grandes villes et les accédants des aires périphériques les plus huppées. En outre, les inégalités entre classes sociales sont assez uniformes pour les accédants, quel que soit le poids du tertiaire dans la zone. Elle croissent au contraire pour les locataires, des communes les moins tertiaires aux plus tertiaires. Le bilan en faveur de la maison individuelle devient positif pour les couches aisées des aires tertiaires et particulièrement pour les familles les plus nombreuses. On voit donc se dessiner des logiques contradictoires concernant le développement de la maison individuelle qui peuvent contribuer à transposer dans les périphéries les inégalités et processus de ségrégation sociale propres aux villes.

Appropriation inégalitaire de l'espace

La structure socio-économique de l'espace occupe une place centrale dans cette problématique. Elle s'avère, vers l'amont, une mesure particulièrement pertinente de la position et de la trajec-

TABLEAU 8

Répartition des ménages (M) et proportion de ceux vivant en maison individuelle (Mi)

En %

Catégorie de communes	CSP du chef de ménage									
	Cadres supérieurs, Professions libérales		Cadres moyens		Employés		Maîtrise, Ouvriers qualifiés		Ouvriers spécialisés, Manœuvres	
	M	Mi	M	Mi	M	Mi	M	Mi	M	Mi
Rurales, UU de moins de 20 000 habitants										
VCL exclus ¹	22,6	86,5	23,7	86,3	20,7	88,6	33,1	84,2	40,9	85,9
Autres communes	72,4	45,8	76,3	39,6	79,3	36,9	66,9	38,9	59,1	32,5
Ensemble	100,0	55,0	100,0	50,5	100,0	47,6	100,0	53,9	100,0	54,3

1. VCL : Vieux centres administratifs et commerciaux locaux.

toire des ménages dans le système productif, au-delà des catégories classiques qu'elle intègre. Elle constitue un système d'explication des pratiques économiques très fécond en faisant apparaître des processus structurels plutôt que des résultats de stratégies individuelles : les relations entre la consommation et l'inscription spatiale renvoient aux caractéristiques des lieux d'habitat eux-mêmes, plus qu'aux comportements ou aux choix des ménages.

Les variations de profils professionnels vont de pair avec de multiples sources de disparités entre lieux d'habitat même si la profession paraît, a priori, un caractère fruste. Par exemple, elle ne caractérise pas la situation dans le système productif, mais plutôt la position hiérarchique. Si la qualification ouvrière est un indicateur de dynamisme d'une branche d'activité, il y a des ouvriers qualifiés dans les branches en déclin. Des fonctions tertiaires s'exercent dans l'industrie et pas uniquement dans les sièges sociaux des entreprises correspondantes, etc. Et cependant, la typologie des communes s'avère relativement discriminante quant à la branche d'activité productive. Outre la

robustesse des faits, cela tient à ce que l'analyse multidimensionnelle produit un éclatement implicite des catégories élémentaires en fonction de leurs relations mutuelles. Ainsi, avons-nous pu reconnaître des types de commune aux activités industrielles déclinantes dus au voisinage des retraités et des indépendants, etc. L'émergence des « filières techniciennes » dans la dynamique inégalitaire de l'appropriation de l'espace, est un résultat fondamental qui devra guider les recherches ultérieures. Il facilite l'un des principaux buts poursuivis ici : la prévision de la consommation et des pratiques économiques fondée sur la connaissance et l'explication des mécanismes; ce que ne permettent pas les agrégats statistiques classiques. La relation entre la dynamique démographique des communes et la qualification des résidents est un élément essentiel dans la production des situations de pauvreté, faisant apparaître celles-ci comme un phénomène non marginal. La spécificité spatiale des communes ouvrières, le maintien des pratiques autarciques et les inégalités d'équipement qui en découlent, contribuent à la reproduction sociale.

Références bibliographiques

- [1] Consommation et inscription spatiale.
 - Tome I : Hugues de Roquefeuil. Typologie socioprofessionnelle des communes de France, avril 1984.
 - Tome II : Nicole Tabard, Patrick Clapier, Danièle Prangère, Hugues de Roquefeuil. Relation entre l'inscription spatiale et la reproduction des inégalités et les modes de vie, juillet 1984.
 - Tome III : Nicole Tabard. Synthèse et perspectives, octobre 1984.
 Ces travaux sont publiés dans les *rapports du Credoc*.
- [2] Pierre Bourdieu (1979). *La distinction, critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit.
- [3] Monique Pinçon-Charlot et Paul Rendu (1982). Distance spatiale, distance sociale aux équipements collectifs en Ile-de-France : des conditions de la pratique aux pratiques, *Revue Française de Sociologie*, vol. XXIII, n° 4.
- [4] Claude et Christiane Grignon (1980). Styles d'alimentation et goûts populaires, *Revue Française de Sociologie*, vol. XXI, n° 4.
- [5] Nicole Tabard (1972). Consommation et statut social, *Consommation n° 2*; (1977). Sur les effets redistributifs des services collectifs destinés aux familles, *Consommation n° 3*.

- [6] Les théories à partir desquelles sont décrites les fonctions mutuelles entre villes sont présentées dans Denise Pumain et Thérèse Saint-Julien (1976) : Fonctions et hiérarchies des villes françaises. Etude du contenu des classifications réalisées en France entre 1960 et 1974. *Annales de Géographie*, n° 470, juillet-août. D'après ces auteurs, la première tentative de mesure des relations de domination exercée par une ville sur l'espace économique national, avec pour indicateurs le nombre de sièges sociaux qui y sont implantés et le nombre de salariés extérieurs à l'agglomération qui en dépendent, a été réalisée par P. Le Fillatre (1964). La puissance économique des grandes agglomérations françaises, *Etudes et Conjoncture*, n° 1, pp. 3-40.
- [7] Antoine Valeyre (1978). Emplois et régions, la polarisation de l'emploi dans l'espace français, *Travaux et recherches de Prospective*, n° 75, février.
- [8] Jean Lojkin (1976). *Stratégies des grandes entreprises et politiques urbaines : le cas des banques et des assurances*, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux.
- [9] Michel Freyssenet (1975). Qualification du travail, tendance et mise en question, *Travaux et Recherches de Prospective*, n° 57.
- [10] Selon Ph. Aydalot, M. Noël et C. Pottier dans : *La mobilité des activités économiques, 1971* : « On a pu voir que l'effet des mesures d'incitation les plus diverses prises en France était à peu près nul, non qu'aucune décentralisation n'intervienne dans des zones aidées, mais que ces décentralisations seraient intervenues pour des montants comparables sans ces aides », cité dans Ph. Aydalot (1980), *Dynamique spatiale et développement inégal*, Economica.
- [11] Alain Lipietz (1978). La dimension régionale du développement tertiaire, *Travaux et Recherches de Prospective*, n° 75, février. (1983) *Le capital et son espace*, La Découverte/maspero (2^e édition).
- [12] Monique Pinçon-Charlot, Edmond Preteceille, Paul Rendu (1985). *Ségrégation urbaine, classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*. Ed. Anthropos, parution prévue en septembre.
- [13] Un certain nombre de recherches ont été menées avec le concours du Ministère du Travail, voir : Denise Provent (1979). Stratégies industrielles et modes de vie dans et hors travail, in *Travail et Emploi*, n° 1, juin.
- [14] Elisabeth Campagnac (1982). « Division du travail, trajectoires socioprofessionnelles et mode de vie : les ouvriers d'Usinor-Dunkerque ». Colloque de Dourdan : L'emploi, enjeux économiques et sociaux. F. Maspero. Cette analyse porte sur l'utilisation différentielle de deux catégories d'ouvriers ayant acquis des compétences professionnelles spécifiques dans un métier antérieur : des anciens mineurs et des anciens pêcheurs. Les premiers affectés aux travaux les plus pénibles et les plus dangereux sont moins bien payés, vivent grâce à une forte production domestique et un système de solidarité reconstituant celui de la communauté minière; les anciens pêcheurs sont, au contraire, plus dépendants du système marchand, affectés à l'entretien, mieux payés, ils accèdent à la propriété, s'endettent pour l'équipement de la maison, se replient sur la famille nucléaire...
- [15] Michel Freyssenet (1978). « D'une tentative à l'autre : fixer puis libérer les ouvriers de métier, le cas de Wendel ». Colloque « Vie quotidienne en milieu urbain ». Montpellier, février 1978. Dans ce travail, l'auteur reconstitue, dans son unité, la vie quotidienne d'une certaine fraction des familles ouvrières, les ouvriers de métier; il met en évidence, à un niveau structurel, les stratégies de l'entreprise pour fixer ces catégories et les encadrer dans la vie quotidienne (ceci avant la modernisation de la sidérurgie) : attribution de logements locatifs, de jardins ouvriers, création des économats, de garderies... Cette politique disparaît avec l'automatisation et la déqualification de cette catégorie d'ouvriers.
- [16] Jacques Boudoul et Jean-Paul Faur. Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation, *Economie et statistique*, n° 149, novembre 1982.
- [17] Denise Pumain et Thérèse Saint-Julien (1979). Les transformations récentes du système urbain français, *L'Espace Géographique*, n° 3. Ce travail concerne l'ensemble des agglomérations qui avaient plus de 20 000 habitants en 1954.
- [18] Les données sur la consommation analysées ici sont celles de l'enquête INSEE sur les budgets familiaux réalisée en 1978-1979. La présentation de cette enquête est publiée par Mireille Moutardier (1982) : « Les budgets des ménages en 1978-1979 ». INSEE, Collection M, n° 97. Des analyses approfondies de cette enquête ont été publiées par Michel Glaude et Mireille Moutardier (1982) : — Les budgets des ménages, *Economie et statistique*, n° 140, janvier 1982. — L'évolution des niveaux de vie de 1966 à 1979, *Economie et statistique*, n° 142, mars 1982.
- [19] Monique Pinçon-Charlot et Paul Rendu. Espaces résidentiels et modes de vie de la bourgeoisie, le cas des hauts fonctionnaires, *CSU*, juin 1984. La différence du lieu de résidence apparaît clairement entre deux fractions occupant des positions extrêmes dans cette classe de la haute bourgeoisie : les inspecteurs des finances d'une part, les ingénieurs des Ponts et Chaussées d'autre part. L'habitat de ces derniers est nettement plus dispersé, plus provincial.
- [20] Nicole Tabard. Mobilité sociale, fratrie et descendance, *Consommation, Revue de Socio-Economie*, n° 3, 1984.

Solidarité, inquiétude *Enquête d'automne 1984*

F. Boscher, C. Duflos, L. Lebart

Pour la septième année consécutive, le CREDOC a réalisé une enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français.

Les tendances 1978-84 se résument comme suit :

- Evolution du niveau de vie

Les Français pessimistes sont désormais majoritaires mais les jeunes se révèlent les plus optimistes.

- Travail et organisation du temps

En vue de la semaine de 35 heures, un nombre croissant de Français souhaite travailler une heure de moins par jour. D'autre part, on est moins favorable en 1984 qu'en 1981 à l'option des « ponts ». L'amélioration du pouvoir d'achat prime sur une augmentation du temps libre.

- Evolution de la société

L'idée de la diffusion de l'informatique progresse mais elle est encore loin d'être majoritaire.

Les efforts de la collectivité sont jugés les plus insuffisants envers les chômeurs et les personnes âgées.

- Le chômage

On se préoccupe pour les autres mais individuellement le Français se sent relativement moins menacé. D'où un certain manque de solidarité : même si 1/3 préconise un effort collectif pour financer le chômage, la majorité préfère des mesures qui, de fait, pénalisent les chômeurs.

- Politique familiale

Dans leur majorité, les Français ont bien « perçu » le relèvement des prestations familiales en 1982. Ils sont toujours plus nombreux à souhaiter que les allocations familiales soient calculées en fonction inverse du salaire. La plupart est favorable à la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes.

La famille se transforme, les opinions se nuancent 1978 - 1983

Yvette Houzel-van Effenterre

Désormais, de nouvelles organisations familiales coexistent avec le modèle dominant de l'après-guerre. Comment se diffuse, dans la population, l'idée d'un pluralisme des formes familiales, et comment cette perception s'exprime dans le discours? Tel est l'objet de cette étude.

Il faut d'abord constater que le taux des réponses positives à la question sur l'importance attachée à la famille décroît régulièrement depuis 1978, mais reste largement majoritaire (63 % d'opinions favorables en 1984). En outre, répondre oui « la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu » entraîne fréquemment des opinions négatives sur le divorce ou encore sur le travail féminin lorsqu'il y a des enfants.

Ainsi, en 1984 comme en 1978, les discours les plus tranchés sur la famille se partagent entre deux pôles, l'un de repli sur la famille et assez traditionnel, l'autre plus ouvert et moderniste. Sur la période étudiée, l'ensemble des traditionnels voient leur nombre diminuer bien que 1983 semble marquer un arrêt de cette évolution.

Une estimation subjective du coût de l'enfant

Yvette Houzel-van Effenterre

Pour estimer le coût d'un enfant, deux méthodes sont possibles. Soit on utilise les données des enquêtes sur les budgets familiaux, ce qu'a fait l'INSEE; soit on tente une appréciation normative. Cette dernière approche est présentée ici.

Ainsi, à partir de quelques questions auprès de la population, on obtient une mesure pertinente du coût de l'enfant. La différence obtenue entre les deux estimations est raisonnable et s'explique assez bien. La démarche du CREDOC visait certes un montant normatif, mais aussi un coût minimum. Enfin, les autres résultats de l'enquête permettent d'apprécier comment le chiffre avancé varie en fonction du climat conjoncturel ou de la situation familiale des personnes interrogées.

Le dispositif 16-18 ans : une chance de qualification pour les filles ?

Nicole Gadrey-Turpin

Un dispositif d'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 18 ans, sortis sans diplôme de l'appareil de formation, a été mis en place au cours de l'année 1982. Selon certaines des directives ministérielles, les mesures doivent favoriser la mixité des formations et des emplois et offrir des possibilités nouvelles de qualification aux filles.

L'étude faite dans la région Nord-Pas-de-Calais montre que 34 % des garçons et seulement 12 % des filles ont accédé à un stage de qualification à la fin de l'année 1983. En suivant les jeunes depuis les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) jusqu'aux stages de qualification, on met à jour un certain nombre de discriminations que ces chiffres résument. La permanence des mécanismes inégalitaires ne se comprend vraiment que par l'analyse qualitative qui révèle à quel point sont différents le vécu de la scolarité, les représentations de l'avenir et la socialisation des garçons et des filles.

Avoir des biens durables : une affaire de goûts ou de coûts ?

Daniel Verger

Les biens durables sont nombreux et de tous ordres; et le pourquoi de leur possession ou non est difficile à découvrir. Pour progresser dans ce domaine, l'auteur procède en trois temps.

En premier lieu, il a recours à un modèle, inspiré de la micro-économie du consommateur, pour mettre en évidence la complexité d'une décision d'achat. Deux contraintes majeures : le budget et le temps disponible. Mais le ménage a plusieurs membres. Les décisions sont prises en commun, mais le budget n'est pas forcément commun; le ménage n'est pas non plus une entité figée.

Dans un deuxième temps, il examine comment certains facteurs, comme le lieu d'habitat, le revenu, la catégorie sociale, etc., expliquent les disparités de détention pour 70 biens durables. On peut ainsi classer ces biens en 7 catégories : inférieurs, de luxe, ruraux, sensibles au diplôme, à l'activité de l'épouse, au statut d'occupation, marqués par l'appartenance sociale. Cet examen statistique révèle les facteurs à prendre en compte pour expliquer la demande d'un bien : par ordre d'importance décroissante, revenu, vie seul ou en famille, incidence de l'âge, caractéristiques objectives du « besoin » ressenti pour le bien. Cette analyse permet d'affiner le modèle de base : sans doute, faut-il accorder un moins grand rôle à la quantité de temps disponible.

Enfin, prenant l'exemple de quelques biens durables, l'auteur propose les termes d'une étude cohérente de la demande, voire d'une procédure de marketing.

Structure économique des communes, reproduction, consommation

Nicole Tabard

Les caractéristiques socio-économiques du lieu d'habitat sont proposées pour expliquer les comportements des consommateurs. L'angle d'étude n'est plus individuel (revenu, profession...) mais replacé dans une structure, reproduisant les relations dominant-dominé entre villes ou communes.

Les communes sont classées et analysées par leur profil socioprofessionnel. On aboutit alors à un « code des catégories de communes ». Il permet de comparer les pratiques économiques des ménages et de comprendre les processus de cette organisation même. On contribue ici à l'analyse du système urbain et du développement spatial inégal.

Tout d'abord, démontrer que la notion d'espace économiquement structuré est pertinente pour expliquer les phénomènes de consommation.

Puis, éclairer la façon dont la morphologie sociale de l'espace contribue à reproduire des inégalités.

Enfin, les comportements des ménages sont étudiés selon les types de communes. Les disparités renvoient aux inégalités d'équipement des collectivités ainsi qu'aux divers degrés de socialisation.

Concern, worry *Autumn 1984 survey*

F. Boscher, C. Duflos, L. Lebart

For seven years since 1978, CREDOC has been surveying the French on their living conditions and expectations for the future. 1978-1984 trends can be summarized as follows.

— Evolution of the living standard

A majority of the French are now pessimistic but the young stand out as the most optimistic.

— Work and time organization

With a view to the 35 hours week, an increasing number of people would like to work an hour less per day. On the other hand, the option of taking a day off to make up a long week end is less popular in 1984 than in 1981. People had rather have an increase in their purchasing power than more leisure time.

— Changes in society

Far from being favoured by the majority, the concept of increased computerization is however making its way in people's minds. The unemployed and the aged are considered the least cared for by the community.

— Unemployment

People are preoccupied for the other people's jobs, but individually they do not feel threatened by unemployment. This may explain a certain lack of solidarity : even if 1/3 people agree with the idea of an effort from the whole community to finance unemployment, the majority support measures which, de facto, penalize the jobless.

— Family policies

A majority of French people have found that the 1982 increase of child benefits was satisfactory. An ever-increasing number of people wish the benefits to be worked out inversely proportional to income. Most people agree that the community should support families with inadequate resources.

The family is undergoing transformation, opinions are becoming subtler 1978 - 1983

Yvette Houzel-van Effenterre

From now on, new way of organizing one's family have appeared alongside with the prevailing post-war pattern. What do people feel about these new family patterns ? How do these feelings appear in speech ? Here is the purpose of this study.

First we must point out that the ratio of positive answers to the question on the significance of the family has been decreasing regularly since 1978, but that positive answers still dominate (63 % in favour in 1984). Moreover, the answer « yes » to « the family is the only place where one feels relaxed and at ease » is often linked with a negative perception of divorce, of female work when children are involved.

Thus, in 1984 as in 1978, the most clear-cut opinions on the family are divided into two groups : one, the family as traditional closed cell, the other as an open and modern structure. Concerning the period of time studied, those who favour a traditional family pattern are decreasing in numbers, although this trend seemed to slow down in 1983.

A subjective estimate of child rearing costs

Yvette Houzel-van Effenterre

Two methods are available in order to assess child rearing costs. Data collected from surveys on family budgets can be used, as the French Statistical Office (INSEE) has done; a normative assessment is intended by CREDOC. We have chosen to present the latter.

Thus, using the results from questions put to people, a relevant measure of child rearing costs can be obtained. The discrepancy between the two types of estimates is reasonable and can be explained. The CREDOC approach aimed at a normative and minimum amount. Lastly, the other results of the survey provide an explanation of rearing cost fluctuations according to the economic situation or family circumstances of the people sampled.

16-18 years old training scheme : is it an opportunity for girls to become qualified ?

Nicole Gadrey-Turpin

In 1982 a social and professional training scheme was implemented for 16 to 18 years old who had left school without qualifications. According to a number of ministerial directives these measures must foster equal sex opportunities in both training and employment as well as provide females with new opportunities to qualify.

The study undertaken in the Northern region of Nord-Pas-de-Calais has brought to light that at the end of 1983 34 % males and only 12 % females were given the opportunity to go on a job training scheme. If a close study is done from the moment the youth go to information and orientation centres until they start the youth training schemes, a number of discrimination practises appear, as summarized with these figures. Such discriminatory mechanisms can only be understood through a qualitative analysis : indeed, it reveals how differently boys and girls feel about their schooling, their future lives, their socialization.

Possession of durable goods : a matter of taste or cost ?

Daniel Verger

There are all sorts of durable goods and the reasons why people decide or not to acquire them are complex. The author thus proceeded in three stages to provide an explanation.

First, he used a model similar to those in consumer microeconomics in order to shed light on the complex motivations that lead to buying goods. Family budget and free time appear as two major constraints. But a household is made up of several members; decision-making is shared but the budget is not always a joint one and households are not rigid entities.

Secondly, the way some factors such as geographical location, income, socio-economic group, etc, can affect possession or no-possession of 70 durable goods is studied. Thus, these goods can be distributed into 7 categories : inferior, luxury, rural, influenced by diploma, spouse occupation, owner/tenant status, affected by social class. From this statistical research, factors that determine possession of durable goods are brought out : in decreasing order of significance, income, whether one lives alone or not, age group, objective characteristics for « needing » the goods. Through this analysis, the basic model becomes more precise : and possibly a lesser significance should be given to free time.

Lastly, taking as an example a number of durable goods, the author lays the foundations for systematic study of demand, or market research.

Economic pattern of local districts, self sustaining, consumption

Nicole Tabard

With a view to explain consumer behaviour, socio economic characteristics of geographical location have been chosen. The study is thus no longer performed from an individual viewpoint (income, occupation...) but it is relocated into a structure which reproduces relations of domination/subservience between cities or towns. Conurbations are classified and analysed through their socioeconomic characteristics. A «code of categories of urban and rural areas» is subsequently established. It facilitates the comparison of economic behaviours between households possible and helps understanding the reasons for such behaviours. At the same time, it constitutes a valid contribution to the analysis of urban systems and unequal area development.

First, we aimed at showing that the notion of economically structured area is relevant in order to shed light on consumption phenomena.

Then, we tried to bring out the way in which geographical social patterns take part in reproducing some inequalities.

Lastly, households behaviours were studied by types of conurbations. The discrepancies found fit in with differences in area facilities as well as with varying degrees of socialization.

Imprimerie GAUTHIER-VILLARS, France

5161-85 — Dépôt légal : octobre 1985 — Imprimeur : 2747 — Editeur : 020 — CPPP : 56687 — *Imprimé en France*

Le Directeur de la publication : Jean-Manuel BOURGOIS

Les Publications du CREDOC

Consommation Revue trimestrielle du CREDOC

Numéros parus :

1983

- N° 3 – Construction d'indicateurs de redistribution. – Endettement des ménages et rationnement du crédit. – Réflexions sur la relation fécondité-mobilité sociale. – La demande d'éducation post-obligatoire des familles paysannes. – Premiers résultats de la cinquième phase de l'enquête Aspirations.
- N° 4 – Plaidoyer et agenda pour la prise en compte des ressources humaines dans la recherche relative aux pays sous-développés. – Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale. – L'économie polonaise vue à travers des circuits parallèles.

1984

- N° 1 – La variance des salaires réels, indicateur d'inégalité. – La T.V.A., un impôt inégalitaire mal connu. – La semaine d'un enfant scolarisé. – Comportement en cours d'étude et emploi.
- N° 2 – Quel mode de développement pour l'Economie Sociale ? – Automédication et perceptions à l'égard de la médecine. – Pourquoi y a-t-il peu de pauvres en H.L.M. ? – Premiers résultats de la sixième phase de l'enquête Aspirations.
- N° 3 – Evaluation de l'impact redistributif des dépenses publiques. – Mobilité sociale, fratrie et descendance. – Durée de vie des biens durables. – L'hôpital de jour, une alternative à l'hospitalisation classique ?
- N° 4 – Travail familial et travail salarié : un modèle de formation du revenu des artisans. – Insertion professionnelle, mobilité, salaire : le cas des sortants de l'enseignement technique court. – La complexité de la force de travail dans les services marchands et non-marchands. – L'organisation de l'Université française à la lumière de ses processus de certification. – La perception du travail au noir par les jeunes.

Articles à paraître :

Artisanat et immigration. – Perception du niveau de vie futur et passé. – Evolution et perspectives de la consommation des ménages. – L'épargne des ménages : quels scénarios à moyen terme. – Rôle des revenus sur les comportements « automobile ».

Les rapports du CREDOC

La famille et la politique familiale vues par les Français dans les enquêtes Aspirations (février 1985). Les interventions publiques dans les transports de voyageurs et leurs effets redistributifs (1985). – Attitudes vis-à-vis de l'énergie (phase VII de l'enquête Aspirations) (mars 1985). – Premiers résultats de la phase VII de l'enquête Aspirations (1978-1985) (1985). – L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (1985). – Le droit d'expression des salariés dans le B.T.P. (Tomes 1 et 2) (1985). – Dynamiques sociales et politiques d'attributions (juin 1985). – L'épargne des ménages (juin 1985).

Consommation et modes de vie Les chroniques du CREDOC

- La commune, reflet des disparités sociales, n° 1, mars 1985.
- L'automobile en période de crise, n° 2, mai 1985.
- Que craignent les Français, n° 3, juin 1985.
- Les Français plutôt pessimistes mais pas très solidaires, n° 4, juillet 1985.

COPYRIGHT

The appearance of the code at the bottom of the first page of an article in this journal indicates the copyright owner's consent that copies of the article may be made for personal or internal use, or for the personal or internal use of specific clients. This consent is given on the condition, however, that the copier pay the stated per-copy fee through the Copyright Clearance Center, Inc., Operations Center, 21, Congress St., SALEM, MASS. 01970, U.S.A. for copying beyond that permitted by Sections 107 or 108 of the U.S. Copyright Law. This consent does not extend to other kinds of copying, such as copying for general distribution, for advertising or promotional purpose, for creating new collective works, or for resale.

S O M M A I R E

Solidarité, inquiétude (Les Français à l'enquête d'automne 1984).
Françoise Boscher, Catherine Duflos et Ludovic Lebart.

La famille se transforme, les opinions se nuancent.
Yvette Houzel-van Effenterre.

Une estimation subjective du coût de l'enfant.
Yvette Houzel-van Effenterre.

Le dispositif 16-18 ans : une chance de qualification pour les filles ?
Nicole Gadrey-Turpin.

Avoir des biens durables : une affaire de goûts ou de coûts ?
Daniel Verger.

Structure économique des communes, reproduction, consommation.
Nicole Tabard.

Résumés — Summaries